

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
88, RUE ALLARD
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 2Y1

LE 23 OCTOBRE 2018

VOLUME 153

Gabrielle Clément, s.o.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me SUZANNE ARPIN

Me ÉDITH-FARAH ELASSAL

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour la
procureure générale du Québec

Me RAINBOW MILLER, Femmes autochtones
du Québec

Me MAXIME LAGANIÈRE, directeur des
poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

Préliminaires4
Marie-Louise Hervieux9
Deborah Einish40
Sylvanne Bellefleur (rapporté par Annie Duciaume)52
HC-7767

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics au Québec
5 présidée par l'honorable Jacques Viens est
6 maintenant ouverte.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, bonjour. Bienvenue en cette autre journée
9 de nos audiences à Val-d'Or au conservatoire de
10 musique en territoire anishnabe. Je vais commencer
11 par demander aux procureurs de s'identifier pour
12 les fins de l'enregistrement.

13 **M^e SUZANNE ARPIN :**

14 Alors, bonjour. Me Suzanne Arpin, procureure en
15 chef pour la Commission.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Bonjour, Me Arpin.

18 **M^e JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :**

19 Bonjour, Jean-François Arteau pour la Régie
20 régionale de la santé et des services sociaux du
21 Nunavik.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bonjour, Me Arteau.

24 **M^e JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :**

25 Bonjour.

1 **M^e RAINBOW MILLER :**

2 Bonjour, Me Rainbow Miller pour Femmes autochtones
3 du Québec.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Bonjour, Me Miller.

6 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

7 Bonjour, Maxime Laganière pour le directeur aux
8 poursuites criminelles et pénales.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bonjour, Me Laganière.

11 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

12 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour la procureure
13 générale du Québec.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bonjour, Me Boucher. Alors bienvenue. Me Arpin,
16 vous allez nous présenter le programme de la
17 journée?

18 **M^e SUZANNE ARPIN :**

19 Oui. Alors, ce matin, nous avons d'abord Madame
20 Marie-Louise Hervieux qui va venir... qui est en
21 personne et qui va venir témoigner sur les services
22 de police. Par la suite, nous aurons madame
23 Deborah Einish qui viendra aussi témoigner
24 concernant certains services de police. Par la
25 suite, nous aurons par témoin rapporteur, le

1 témoignage de madame Sylvanne Bellefleur qui
2 témoignera également sur les services de police et
3 à onze heures (11 h), nous aurons un dossier
4 citoyen concernant des services de santé pour
5 lequel je vais vous faire une demande de huis clos
6 sous HC-77 et c'est sera complet pour la journée.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, je comprends que la demande de huis clos
9 dans le dernier témoignage, c'est suite à la
10 demande ou...

11 **M^e SUZANNE ARPIN :**

12 À la demande expresse de la personne qui
13 témoignera.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors comme j'ai mentionné à plusieurs reprises, je
16 préfère avoir les témoignages que ne pas les avoir.
17 Alors, les gens qui manifestent le désir de
18 témoigner à huis clos devant la Commission, je
19 l'autorise et c'est ce que je vais faire dans le
20 cas du huis clos numéro soixante-dix-sept (77), la
21 personne qui témoignera à la fin, à la clôture de
22 l'avant-midi. Et cet après-midi, évidemment, comme
23 généralement le mardi et le mercredi, il y a pas
24 d'audience au conservatoire étant donné que la
25 salle est requise pour des activités avec les

1 enfants. C'est un conservatoire de musique ici et
2 évidemment, il y a des activités musicales, des
3 choses avec les enfants. On a une belle salle,
4 nous sommes très heureux que les gens du
5 conservatoire, monsieur Saint Jules, aient accepté
6 de nous accueillir pour les audiences, mais il y a
7 certains... certaines limites qu'on doit respecter
8 et on est très heureux d'être ici et d'accepter
9 certaines contraintes. Alors c'est pourquoi il n'y
10 a pas d'audience le mardi après-midi. Alors, Me
11 Arpin, je vous laisse aller avec votre premier
12 témoin.

13 **M^e SUZANNE ARPIN :**

14 Oui. Alors je comprends que Me Elassal fera sa
15 demande de huis clos lorsqu'elle sera en présence
16 tout à l'heure ou...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Oui. Dans le huis clos soixante-dix-sept (77)?

19 **M^e SUZANNE ARPIN :**

20 Souhaitez-vous l'ordonner immédiatement? Oui?

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui, c'est déjà... c'est déjà accordé.

23 **M^e SUZANNE ARPIN :**

24 Parfait.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Oui.

2 **M^e SUZANNE ARPIN :**

3 Merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Vous pourrez mentionner à Me Elassal que son témoin
6 pourra témoigner à huis clos.

7 **M^e SUZANNE ARPIN :**

8 Parfait. Merci beaucoup. Alors aujourd'hui,
9 Monsieur le Commissaire, nous avons madame
10 Marie-Louise Hervieux qui est de Pessamit. Elle
11 est accompagnée de son conjoint, monsieur Robert
12 Lapointe et de madame Lise Malec du service
13 « soutien mieux-être » de la Commission qui servira
14 également d'interprète si madame Hervieux en a
15 besoin. Madame Hervieux fera une déclaration sur
16 le tambour sacré et madame vient partager son vécu
17 dans le processus judiciaire dans le cadre des
18 enquêtes du service de police de la ville de
19 Montréal quant aux allégations d'inconduites de la
20 part de policiers envers des femmes et des hommes
21 autochtones partout au Québec. Elle nous fera part
22 de ses impressions, de ses perceptions et de ses
23 pistes de solution. Alors, on va vous assermenter,
24 Madame Hervieux.

25 -----

1 Marie-Louise Hervieux
2 Témoin citoyen
3 Assermentation avec le tambour

4 -----
5 Lise Malec
6 Affirmation solennelle
7 Interprète innue et français

8 -----

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, bienvenue, Madame Malec. Il fait toujours
11 plaisir de vous recevoir. Bienvenue aussi,
12 monsieur Lapointe et madame Hervieux, évidemment.

13 **M^e SUZANNE ARPIN :**

14 Alors, Madame Hervieux, nous avons eu deux (2)
15 préparations ensemble suite à une panne
16 d'électricité entre autres et nous avons eu
17 l'opportunité de discuter de votre partage
18 aujourd'hui en tenant compte que les faits qui ont
19 mené à la plainte enquêtée par le SPVM ne seront
20 pas touchés, ne seront pas relatés ou racontés
21 aujourd'hui. Alors, j'aimerais que vous racontiez
22 au Commissaire, les événements qui ont donné lieu à
23 cette plainte-là se sont produits à quel endroit
24 juste pour situer le Commissaire dans votre
25 histoire?

1 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

2 À Pessamit. Lorsque j'ai fait la plainte?

3 **M^e SUZANNE ARPIN :**

4 Oui.

5 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

6 O.K. C'est suite à l'émission « Enquête » sur les
7 femmes d'ici. C'est sûr que j'ai fait une crise
8 d'hystérie. Non, mais c'était comme vraiment...
9 c'était lourd, là puis là, j'ai comme... le
10 lendemain, deux (2) jours... en tout cas, j'ai été
11 tout de suite au poste de police le lendemain, il
12 me semble, hein? Tout de suite, j'avais été au
13 poste de police puis j'avais comme allé... j'ai
14 téléphoné pour pouvoir donner la plainte puis tout
15 puis j'ai été... ça a pris du temps avant qu'ils me
16 rappellent.

17 **M^e SUZANNE ARPIN :**

18 Ça, c'était les policiers de Pessamit?

19 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

20 Oui.

21 **M^e SUZANNE ARPIN :**

22 O.K.

23 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

24 Parce qu'il fallait que ça soit moi qui les
25 rappelle. C'est tout le temps moi qui rappelais le

1 monde, là, pour pouvoir faire mes affaires. Mes
2 affaires, oui.

3 **M^e SUZANNE ARPIN :**

4 Puis ça a pris combien de temps avant que vous
5 rappeliez le poste de police de Pessamit?

6 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

7 Moi, quand j'ai rappelé... quand il m'a appelé,
8 j'ai téléphoné. Après ça, ça a pris comme une
9 semaine peut-être. J'ai retéléphoné pour savoir
10 c'est où qu'ils en étaient puis ils m'ont dit de
11 prendre un avocat puis tout, que c'était moi qui
12 étais en mandat d'arrêt puis tout puis c'était
13 comme... ils me l'ont dit juste seulement de même
14 puis « O.K. ». O.K. Puis là, j'ai commencé à
15 faire mes démarches puis tout pour pouvoir avoir un
16 avocat puis tout pour essayer d'enlever les trois
17 (3) chefs d'accusations que j'avais contre moi, là.
18 J'étais en mandat d'arrêt pendant cinq (5) ans puis
19 j'étais jamais... je me suis jamais fait arrêter
20 chez nous puis j'ai resté tout le temps à la même
21 adresse pendant seize (16) ans, là, puis je sais
22 pas.

23 **M^e SUZANNE ARPIN :**

24 Alors si on comprend bien, vous avez voulu porter
25 une plainte. Vous avez rappelé pour savoir où ça

1 en était et là, on vous apprend que vous êtes en
2 défaut mandat. Alors, à ce moment-là, est-ce
3 que...

4 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

5 Après ça, une semaine après, là, c'est là que j'ai
6 été à l'école. Une semaine après, c'est là, le
7 SPVM me téléphone puis il dit « Madame Hervieux, si
8 vous voulez faire une plainte, il va falloir que
9 vous preniez le temps de faire... de prendre un
10 avocat puis d'enlever les trois (3) chefs
11 d'accusation qui sont portés contre vous » puis
12 tout. Il m'a juste lancé ça de même, « Il faut que
13 vous enleviez les chefs d'accusation qui pèsent
14 contre vous parce que si on descend, venir pour
15 vous faire... pour prendre la plainte, nous allons
16 vous mettre les menottes puis c'est vous qui allez
17 être emprisonnée ». Mon Dieu, je vais être
18 emprisonnée, là? C'est quoi, là? T'sé, j'étais
19 comme « Seigneur... » Je voulais pas avoir les
20 menottes, ça fait mal. Non. J'ai eu peur, là, la
21 façon comment qu'ils me l'ont dit, là. Une
22 semaine, deux (2) semaines, ça a pris quasiment
23 deux (2) mois, deux (2) mois à peu près, hein,
24 Robert? Pour les chefs d'accusation, là, avant que
25 la police arrive? Au mois de novembre? Mois

1 d'octobre, novembre? Ça a pris du temps parce
2 qu'il fallait que je me fasse comme... parce qu'ils
3 ont enlevé les chefs d'accusation qu'ils ont eu
4 contre moi parce que j'étais comme... j'ai juste
5 plaidé à un chef d'accusation puis c'était vraiment
6 comme difficile, là, comme processus parce que
7 j'avais mon dossier qui était de Val-d'Or,
8 Baie-Comeau, Baie-Comeau, Val-d'Or, Val-d'Or,
9 Baie-Comeau tout le temps puis là, ça, ça s'est
10 comme réglé. Il y avait comme Val-d'Or, Montréal,
11 Montréal, Val-d'Or, Montréal, Pessamit, Pessamit,
12 Montréal, Montréal, Pessamit. Hey, puis après
13 ça...

14 **M^e SUZANNE ARPIN :**

15 C'était compliqué.

16 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

17 ... Baie-Comeau, Val-d'Or. Il fallait que je
18 retéléphone là-bas. Je ne savais plus où est-ce
19 qu'il en était mon dossier, moi. J'étais vraiment
20 comme mêlée, là puis c'était tout le temps moi qui
21 téléphonais, là puis « il est rendu où mon
22 dossier? » « Bien, là, attendez un peu, là. On n'a
23 même pas encore commencé » puis tout. Même là,
24 même mon avocat là-bas, il disait de tout plaider
25 coupable, toutes les accusations. C'est-tu un

1 crime demander son chemin? Non. Puis là, c'est
2 comme il me demandait de plaider coupable pour
3 toutes les accusations que j'avais ici. Non. Je
4 voulais pas plaider coupable. C'est pas un crime,
5 ça, demander son chemin quand tu es pas chez vous,
6 ici, là. Puis là, il m'avait... les enquêteurs,
7 après ça, ils m'ont comme... ils m'ont pas... ils
8 sont arrivés après que ça soit tout réglé. Je
9 pensais que c'était réglé, mais c'était le début
10 quasiment, là.

11 **M^e SUZANNE ARPIN :**

12 Puis est-ce qu'ils ont... est-ce qu'ils ont pris
13 rendez-vous avec vous? Comment ils ont procédé,
14 les enquêteurs du SPVM?

15 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

16 Ils m'ont téléphoné. Moi, je l'ai retéléphoné,
17 c'est vrai, pour leur dire que je n'avais plus
18 de... que je n'avais plus d'accusation, dans le
19 fond, là, que mon dossier était correct puis que...
20 « O.K. » C'était correct puis pour eux autres
21 c'était correct puis là, ils m'ont dit... ils m'ont
22 donné un rendez-vous à Pessamit à une telle date
23 puis c'est sûr que j'étais stressée, moi. Je leur
24 ai demandé si je pouvais être accompagnée, ils
25 m'ont dit non. Ils disaient que la pièce où ils

1 allaient être, elle allait être trop petite.
2 Comment ça qu'ils savaient que la pièce allait être
3 trop petite? Ils sont jamais venus encore à
4 Pessamit. Ils l'ont estimé. C'était comme un
5 peu... je sais pas. Il me dit que la pièce va être
6 trop petite, ils sont même pas... ils ont même pas
7 encore vu la pièce puis ils m'ont dit que quand ils
8 sont arrivés, tous les gens qui étaient dans le
9 poste de police, ils sont sortis. Je sais pas.
10 Quand je suis partie de là, moi, c'était comme...
11 j'avais peur, là. J'avais comme... parce que
12 j'étais chez une de mes amies puis j'ai retéléphoné
13 parce qu'eux autres, ils étaient en route. « On va
14 arriver à telle heure. Il faut que tu sois là vers
15 quatre heures (4 h) », je pense qu'ils me disaient.
16 Une telle heure, en tout cas. « On va être là à
17 telle heure, puis il faut que tu sois là » puis là
18 je leur ai redemandé si je pouvais être accompagnée
19 - parce que j'étais chez une de mes amies, là,
20 bien, ma belle-sœur, mon ex-belle-sœur - puis là il
21 dit, « non, ça serait mieux que tu viendrais toute
22 seule, il dit, ça sera pas long ça, d'abord, il
23 dit, ok, il veut même pas que tu viennes avec moi,
24 là ». J'ai peur, moi, un petit peu, là, quand
25 même, là. J'ai regardé Sarah, là, puis là, j'ai

1 peur, là. Je sais pas. Puis c'est là que je me
2 suis tenu la main. Il fallait vraiment que j'y
3 aille quand même, là.

4 **M^e SUZANNE ARPIN :**

5 Vous vous êtes tenu la main pour vous amener au
6 poste de police?

7 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

8 Poste de police.

9 **M^e SUZANNE ARPIN :**

10 C'est ce que vous m'aviez dit ce qui était très...

11 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

12 Oui, mais une chance qu'elle reste pas là parce que
13 moi, je restais sur la rue ici. Elle, elle reste
14 ici puis le poste de police était juste
15 quasiment... c'était pas trop loin à m'amener, là,
16 mais quand même, je me suis apporté quand même. Je
17 me suis apporté quand même.

18 **M^e SUZANNE ARPIN :**

19 Comment ça a été avec les policiers lorsque vous
20 êtes arrivée?

21 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

22 Bien, je suis arrivée, eux autres, qui
23 travaillaient dans le poste sont partis. Il y
24 avait même pas... tout le monde sont partis. Ils
25 ont juste donné comme les directives. « Vous allez

1 comme barrer la porte de cette façon-là » puis
2 tout, là. Tout le monde est parti. Ils ont
3 *éteindu* les lumières puis moi, j'étais toute seule
4 avec les deux enquêteurs, là, dans le...

5 **M^e SUZANNE ARPIN :**

6 Est-ce que c'était des hommes? Des femmes?

7 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

8 Un homme puis une femme.

9 **M^e SUZANNE ARPIN :**

10 Et comment ça... comment ça s'est déroulé,
11 l'entrevue? Comment ils se présentent à vous?

12 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

13 Bien, ils se présentent. « Moi, je suis l'enquêteur
14 du SPVM, Jacques Turcot » puis tout puis l'autre,
15 je m'en rappelle même pas. C'est quasiment même
16 pas... elle, la femme, elle a même pas parlé
17 jamais. Moi, je me rappelle pas de l'avoir entendu
18 parler. Elle a juste parlé avec son collègue.
19 C'est tout le temps le monsieur qui me parlait puis
20 j'essayais de mettre un peu d'humour, ça marchait
21 pas puis j'ai essayé même de me calmer. J'étais
22 toute seule. Ils ont juste allumé la... ils ont
23 parlé entre eux autres, ils ont allumé la vidéo
24 puis tout puis l'enregistrement puis tout puis ils
25 ont seulement allumé les affaires puis il dit « là,

1 vous allez comme... vous allez me parler des
2 événements, ce qui s'est passé là-bas puis on va
3 juste l'enregistrer puis c'est là qu'on va faire la
4 retranscription puis tout. On va vous redonner des
5 nouvelles », mais après ça, j'ai fait ma plainte,
6 dans le fond, à puis après ça, ils ont comme
7 juste... c'était vraiment froid comme leur
8 attitude, là, puis en plus, ils se plaignaient, là.
9 Il dit « bien là, on prendra pas trop de temps
10 quand même, là. C'est juste... il faut faire ça
11 vite, là. On vient quand même de Montréal, là puis
12 là, t'sé, j'ai faim, là puis là, on veut aller à
13 l'hôtel » puis là, ils se plaignaient, là. Bien
14 là, c'est quoi, là? C'est quoi, là? C'est-tu...
15 tu pourrais... je sais pas, moi, manger un sandwich
16 après l'interrogatoire ou bien, je sais pas. J'ai
17 quasiment voulu les inviter chez nous à venir
18 manger une bouchée, mais ils étaient trop froids.
19 Ils se plaignaient tout le temps qu'ils étaient
20 comme tannés, là, comme la fille est tout le temps
21 en train de regarder son... tout le temps en train
22 de se... elle était pas comme attentive à ce que je
23 disais. C'est tannant, ça, de voir tout le temps
24 quelqu'un en train de bouger quand tu lui parles
25 là. Ils étaient pas là, là. Puis là, moi, je

1 parlais, je parlais. Je parlais. Je disais tout
2 ce qui s'était passé même quand je lui ai parlé...
3 quand je leur ai parlé comment que... ils étaient
4 comme un peu frustrés, là. Ça, c'était un état de
5 surprise, la façon comment qu'ils m'ont répondu
6 « mon Dieu ». Ils étaient comme tous très, très,
7 très froids. J'aurais aimé ça avoir quelqu'un avec
8 moi. Même, avoir un Tewegan, j'aurais aimé ça,
9 mais ils voulaient pas. Je sais pas pourquoi. Les
10 témoins. Je sais pas pourquoi qu'ils voulaient
11 pas, mais j'avais comme besoin de quelqu'un, moi,
12 avec moi. C'est bien... c'est normal être... bien,
13 c'est pas... c'est pas tout le monde qui est fait
14 fort, là. Même moi, je me sens courageuse. J'y
15 vais tout le temps même si j'ai peur, mais il y a
16 quand même une crainte qui nous bloque quand tu as
17 été, surtout par l'autorité, maltraité par les
18 autorités puis là, tu as peur de l'autorité, après,
19 là. Tu n'as plus confiance. Tu ne sais plus si
20 c'est du *fake* ou bien si c'est du vrai.

21 **M^e SUZANNE ARPIN :**

22 Vous disiez tout à l'heure qu'ils vous ont filmé.
23 Est-ce que vous avez eu l'opportunité par la suite
24 de lire votre déclaration, de pouvoir la commenter
25 ou de...

1 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

2 Non. Non. C'est ça que j'ai trouvé bizarre parce
3 qu'habituellement quand tu fais une déclaration,
4 quand tu fais une plainte, je sais pas, ils le
5 transcrivent. Ils font tout, le mettent au propre
6 tout ce que vous dites et il faut que tu le signes
7 si c'est vraiment ce que tu as dit. J'ai jamais
8 reçu de papiers. J'ai jamais rien reçu. J'ai
9 jamais rien signé. Je sais même pas c'est quoi qui
10 s'est passé là-bas. Je sais même pas c'est quoi
11 qu'ils ont fait avec ma déclaration. Ils m'ont
12 juste donné... ils m'ont juste donné sa petite
13 carte puis ils ont marqué mon numéro de dossier en
14 arrière. « Si tu as des questions, appelle là puis
15 tu... il te le donnera ».

16 **M^e SUZANNE ARPIN :**

17 Est-ce que vous avez appelé pour avoir des
18 nouvelles?

19 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

20 Une fois. J'ai eu de la misère pour l'avoir. Ils
21 disaient qu'ils avaient pas encore fini puis tout.
22 Ils disaient qu'ils avaient pas encore fini de
23 faire les retranscriptions puis que ça allait
24 prendre un peu de temps puis tout puis que ça...
25 j'ai jamais eu de nouvelles de ma déclaration que

1 j'ai faite. La seule fois quand il m'a
2 retéléphoné, là, c'est quand ils me l'ont dit que
3 les enquêtes passaient pas.

4 **M^e SUZANNE ARPIN :**

5 Ça a pris combien de temps entre le moment où vous
6 faites votre déclaration puis le moment où on vous
7 appelle?

8 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

9 Un mois, deux (2) mois, parce que ma sœur est
10 décédée le quatorze (14) novembre, puis c'est là
11 qu'ils m'ont appelée. Ma sœur est décédée dans la
12 nuit, puis eux autres ils m'ont téléphoné dans
13 l'après-midi. J'ai fait un choix, parce que je
14 voulais dénoncer à la déontologie policière. J'ai
15 voulu aller plus loin. Mon papier que j'ai, là,
16 tous les numéros que j'avais marqués pour que...
17 les besoins puis tout, en dernier de ça, j'ai
18 marqué « déontologie » en bleu. Pour moi, là,
19 (inaudible) n'est plus là, ni la confiance, plus
20 là. C'est difficile d'avoir confiance quand on
21 te... on te tourne le dos quasiment. Pas on te
22 tourne le dos, on t'ignore. On te... j'ai appris à
23 ravalier mes larmes par rapport à ça. Les premiers
24 temps, c'était très difficile. Maintenant, je me
25 dis, là, c'est pas fait pour moi, ce système-là,

1 pour les autochtones. On n'a pas les mêmes
2 valeurs... les mêmes valeurs que vous. Vous n'avez
3 pas les mêmes valeurs que nous. Il nous faudrait
4 un système à nous, que le monde nous comprenne,
5 comprenne c'est quoi qu'on ressent. Même si on a
6 de la misère à se prendre en main, c'est pas en
7 nous enfermant dans les cellules qu'ils vont plus
8 avoir de facilité, les Anishnabes, les Innus, les
9 Atikamekw, les Cris, toutes les nations, les
10 « sauvages ». Toutes les nations, il faudrait
11 qu'ils auraient leur propre système que, dans
12 chaque communauté peut-être un peu éloigné le bois
13 qu'il y aurait un genre de centre comme de
14 détention comme... comment qu'il s'appelle dans...
15 Buffalo Sage puis l'autre? Stan Daniel. Les
16 centres de même. Quand une personne rentre en
17 prison, il a fait quelque chose. Il rentre en
18 prison. Il ressort de là, il revient dans sa
19 communauté, les personnes de sa communauté ne le
20 regardent plus même manière puis les... il s'en va
21 dans les grands centres... dans les grands centres
22 comme Montréal, Val-d'Or ou bien, ils s'en aillent
23 de leur village parce qu'on ne les regarde plus de
24 la même manière puis s'il y aurait un genre de
25 centre de même, ils pourraient... les gens de la

1 communauté, ils sauraient que lui, il essaye de se
2 guérir. S'il est pas capable de se guérir,
3 va-t'en, mon homme, si tu es pas capable de te
4 guérir, mais on essaye au moins de t'aider. Viens
5 avec nous. Viens, on va pouvoir t'aider avec nos
6 valeurs, avec ce qu'on connaît de ce qui nous reste
7 parce qu'il y a beaucoup de choses qui a disparu.
8 Il nous reste encore beaucoup de choses à
9 apprendre, à réapprendre à nos jeunes. Moi, j'ai
10 un petit-fils de quatre (4) ans, j'ai un autre qui
11 s'en vient. Je veux pas qu'ils vivent la même
12 chose que moi j'ai vécu que... les jeunes, je les
13 vois comment ils vivent dans les communautés. Je
14 les vois comment ils sont. Ils essayent un peu
15 plus d'aller plus mieux. Nous autres, on est...
16 mes parents, mon père, c'est un rescapé des
17 pensionnats. Ça fait qu'imaginez comment que nous,
18 on se sent, nous autres, la génération. C'est à
19 nous d'essayer de vouloir donner de l'amour à nos
20 enfants. Nos parents, ils ont eu de la misère à
21 nous donner de l'amour. On leur a interdit de
22 donner des câlins, de donner de l'amour quand ils
23 étaient aux pensionnats. C'était mal de donner de
24 l'amour. Les prêtres nous ont tout le temps dit
25 que c'était mal de donner de l'amour. Quand on

1 essaye de prendre... comme moi, mon père, il
2 commence déjà à se... quand je le prends dans mes
3 bras parce qu'avant ça, je me rappelle, il était
4 dur, là, comme s'il avait peur. C'est mon père.
5 Pourquoi il a peur que je le prenne dans mes bras?
6 Je veux lui dire que je l'aime puis lui, il est
7 comme tout... « Papa, papa. Je t'aime ». T'sé,
8 c'est... puis nous autres, on nous a pas appris à
9 nous prendre dans nos bras quand on était jeunes.
10 Les câlins des parents, on n'a pas vraiment connu
11 ça. Pour eux autres, c'était mal. Ils nous
12 donnaient nos trois (3) repas par jour, par
13 exemple. Ils nous donnaient tout ce qu'on avait
14 besoin. Ils nous habillaient. C'est de même
15 qu'ils nous montraient leur amour. Ils nous ont
16 jamais pris dans leur bras puis moi, ça me manque,
17 ça. Moi, je suis quelqu'un qui donne beaucoup
18 d'amour aux enfants, aux adultes beaucoup. Le
19 monde *ont* beaucoup besoin d'amour. Le pardon
20 aussi. Beaucoup, le pardon. Il y en a beaucoup
21 des blancs encore qui pardonnent pas aux autres
22 blancs. J'ai un mari qui a plus de blanc que de
23 Mi'kmaq en lui, mais je pouvais pas me permettre
24 d'être raciste après les événements, après ce qui
25 s'est passé parce que je commençais déjà vraiment à

1 vouloir détester les blancs. Je pouvais pas me le
2 permettre. J'aurais eu bien trop pitié de ma
3 belle-famille. J'ai beaucoup d'amis de blancs. Je
4 travaille dans un hôtel, je suis réceptionniste
5 dans un hôtel. Ça fait que là, j'accueille des
6 blancs. J'accueille n'importe quelle race.
7 J'aimerais ça être accueillie comme moi j'accueille
8 le monde, partout, là. Même si la personne est
9 intoxiquée, même si la personne est saoule, ça veut
10 pas dire que c'est une mauvaise personne. Il a de
11 la misère, cette personne-là. Il faut l'aider. Il
12 faut aider le monde au lieu de vouloir les dénigrer
13 puis c'est pas aujourd'hui que ça va changer
14 certain, mais au moins, mais que mon fils a
15 vingt-quatre (24) ans, au moins, ça va changer.
16 C'est comme j'ai dit au Commissaire, il va être
17 arrêté cordialement s'il se fait arrêter. J'espère
18 que ça va changer en tout cas ou au moins s'il
19 pourrait avoir plus d'autochtones dans les... comme
20 dans les... dans les genres de prisons, là.
21 C'était... pour moi, c'est une prison, là, les
22 postes de police, là, qu'il y aurait tout le temps
23 un agent vingt-quatre heures (24 h) sur
24 vingt-quatre (24) que s'il y a quelqu'un qui se
25 fait arrêter que la personne se fasse appeler puis

1 qu'il vienne pour voir c'est quoi qu'il y a. Qu'il
2 se fasse... parce qu'il y a pas tout le monde qui
3 comprend, là. Moi, j'ai eu un mandat d'amener
4 après que j'ai eu tout réglé mes affaires, le
5 mandat d'arrestation puis tout. J'ai eu un mandat
6 d'amener. C'est quoi ça, un mandat d'amener? J'ai
7 eu peur, là. Je connais pas, je comprenais pas ça,
8 c'était quoi. Pourtant, je suis quand même
9 assez... je comprends quand même assez facilement.
10 Même dans le dictionnaire, je l'ai même pas trouvé,
11 le mandat d'amener. Ça fait que là, c'était une
12 des avocats que j'ai demandé puis elle m'a demandé
13 de faire une rétractation, mais ça a pas marché.
14 Le mandat d'amener, je l'ai encore. C'est comme
15 très... c'était la municipalité de Val-d'Or puis
16 c'était comme... moi, j'étais à Baie-Comeau puis je
17 le fais encore puis quand j'ai voulu le payer,
18 l'amende de sept cents piastres (700 \$), j'ai voulu
19 le payer puis ils m'ont dit que ça faisait trop
20 longtemps puis ils m'ont fait faire des heures
21 compensatoires à la place. Pourquoi je fais les
22 heures compensatoires quand ça fait une dizaine
23 d'années que ça s'est passé? Pourquoi que
24 j'aurais pas pu payer direct? Je sais pas. Je
25 comprends pas puis quand j'ai voulu l'avoir, mon

1 *ticket*, mon mandat d'amener dans le fond, ils ont
2 même pas voulu me le donner. Ils disaient que ça
3 faisait trop longtemps que je l'avais pas... que ça
4 faisait trop longtemps puis que c'était un dossier
5 qui date de trop longtemps. Mais pourquoi ils me
6 l'ont fait faire, d'abord, ces heures-là? Je
7 comprends pas moi, c'est quoi qui se passe, là.

8 **M^e SUZANNE ARPIN :**

9 Madame Hervieux, si je vous posais la question
10 aujourd'hui, si c'était à refaire, on... vous
11 revoyez l'émission « Enquête », vous décidez de
12 porter plainte, si c'était à refaire, est-ce que
13 vous le referiez?

14 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

15 Oui. Oui. Oui. Même après tout ce que j'ai
16 traversé, là, même après tout même la dépression
17 que j'ai vécue, tout, tout, tout, tout ça, là, oui.
18 Sans hésiter. Tellement là, parce que j'en ai
19 voulu au Créateur. Je lui en ai voulu de ce qui se
20 passait ici, puis il a fait réveiller les femmes
21 pour qu'ils se réveillent eux autres aussi, puis
22 moi aussi, j'ai embarqué là-dedans parce qu'eux
23 autres, ils seront pas tout seuls, je me suis dit.
24 Ils seront pas tout seuls, moi aussi je vais y
25 aller. Ça a fait mal. Ça fait mal puis ça a fait

1 mal puis ça fera mal, mais c'est pas grave. J'y
2 irais quand même, même là. Si c'était à refaire
3 demain matin, je le ferais.

4 **M^e SUZANNE ARPIN :**

5 Et est-ce que vous reviendriez devant la Commission
6 si c'était à refaire ici?

7 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

8 Oui. Oui, mais j'espère qu'il reviendra pas, le
9 Commissaire.

10 **M^e SUZANNE ARPIN :**

11 C'est quoi l'effet sur vous de pouvoir parler
12 aujourd'hui au Commissaire?

13 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

14 Je sais pas. C'est comme...

15 **M^e SUZANNE ARPIN :**

16 Est-ce que ça vous rend...

17 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

18 Non, mais c'est parce que je l'ai dit comme tantôt,
19 là. C'est comme... oui, je suis toute contente.
20 Je suis fière. Je suis contente parce que ça bouge
21 un peu, mais même si je le sais que ça... c'est sûr
22 que c'est pas demain matin que ça va changer, là.
23 Même si ç'a abouti à rien, là, au moins... au moins
24 on est ici.

25 **L' INTERPRÈTE :**

1 J'ai demandé comment elle se sent après avoir
2 raconté son récit.

3 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

4 Je sais pas. C'est comme l'amour, le courage,
5 l'honnêteté, l'humilité, le respect, la sagesse, la
6 vérité. Ça rejoint tout comment que je me sens,
7 puis j'espère que ça va être comme ça qu'il
8 faudrait qu'on agisse, avec amour, avec courage
9 aussi. Tout ça, il faut être honnête. Si tu es
10 pas honnête envers quelqu'un, comment veux-tu que
11 la personne ait confiance? La confiance n'est plus
12 là quand tu es pas... quand la personne est pas
13 honnête, là. La confiance envers quelqu'un, c'est
14 très difficile.

15 Moi je fais facilement confiance à n'importe
16 qui parce que moi, je ferais pas des affaires de
17 même, puis je me dis ça, pourquoi que la personne
18 ferait une chose pareille? Puis c'est pas tout le
19 monde qui est pareil. C'est pas tout le monde qui
20 a le même... la même mentalité. C'est un peu
21 difficile, là, de penser que l'autre, il veut te
22 prendre dans tes bras quand il veut juste
23 t'étrangler, là. Je pense à un des gars, là. Non,
24 c'est pas vrai. C'est pas toi mon amour.

25 **M^e SUZANNE ARPIN :**

1 Pour terminer, Madame Hervieux, j'aimerais que vous
2 fassiez part au Commissaire d'un événement qui
3 s'est produit à Baie-Comeau concernant un policier
4 qui portait une pièce d'identification
5 particulière.

6 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

7 Ah, la 144 là? Le bracelet? L'année passée, ça,
8 on avait comme... j'étais stationnée puis là, il y
9 a un policier qui arrive « je peux-tu avoir vos
10 papiers Madame? » puis tout. Puis là, « O.K. » Je
11 lui donne les papiers, puis il s'en va dans le
12 véhicule puis il me dit... il ressort, il dit...
13 c'est là qu'il m'a dit que j'avais un mandat
14 d'amener: « Vous avez un mandat d'amener contre
15 vous », il dit. - « Comment ça j'ai un mandat
16 d'amener? »

17 Puis moi, le mandat d'amener, t'sé, il va
18 m'amener... dans la tête à moi, là, là j'étais sûre
19 qu'il allait me menotter puis m'amener, là. Mais
20 là il dit: « je peux pas... je peux pas appliquer
21 le mandat d'amener contre vous, il dit, puisque
22 l'adresse qui est marquée... »... et il m'a même
23 pas dit l'adresse qui était marquée. C'est ici, la
24 municipalité de Val-d'Or, ils avaient envoyé
25 l'adresse à l'école à Baie-Comeau.

1 Au lieu de prendre ma carte maladie, là, quand
2 ils ont fait le rapport, ils ont pris ma carte
3 étudiante puis ils ont envoyé tous les rapports à
4 l'école à Baie-Comeau, la CRÉA, là, puis là, comme
5 si j'aurais squatté l'école pendant cinq (5) ans,
6 là. Franchement...

7 Puis là, eux autres ils m'ont comme... le
8 policier, il reconnaît l'adresse, là, que c'est
9 pas... ça a pas de sens, là: « Madame, il dit, je
10 vous demanderais d'aller voir un avocat, il
11 dit. - « Comment ça? J'ai tout réglé mes affaires
12 Monsieur, là. J'ai tout réglé mes affaires avec
13 Val-d'Or puis tout ». - « Non non non, il dit,
14 c'est comme... c'est la municipalité », il dit.

15 Puis là c'était provincial, puis là c'est la
16 municipalité. Mon Dieu, c'est quoi, là?

17 J'étais comme toute... un mandat d'amener,
18 c'est quoi ça? Puis là, il avait le bracelet 144,
19 là, puis moi, quand je l'ai vu le 144, « ça c'est
20 pour les femmes, ça c'est pour le district de
21 Val-d'Or, hein, le 144? » Puis là il dit oui. Il
22 dit « tu le reconnais? », il dit. Bien, je le
23 reconnais certain. C'est pour ça qu'ils m'avaient
24 arrêtée eux autres puis tout. J'ai comme tout fait
25 le récit de ce qui s'est passé, puis là il dit

1 « mon Dieu, j'aurais pitié de ma femme moi », il
2 dit. Puis là, on dit... bien, là, il était tout
3 comme... il avait eu... il avait pitié, là puis à
4 Baie-Comeau, il y en a pas tant que ça des Indiens
5 comme ici. À Baie-Comeau, t'sé, c'est comme ils
6 s'en aillent faire leur épicerie, ils retournent
7 dans la réserve. C'est pas comme ici, de squatter
8 le centre-ville puis des affaires de même, là, puis
9 là-bas, là, c'est comme plus humain. Il y a pas de
10 racistes vraiment comme ici. C'est comme... c'est
11 vraiment un tout autre monde la Côte-Nord puis
12 l'Abitibi, comment que les gens sont traités.

13 Là-bas, les policiers ont tout de suite retiré
14 le bracelet 144. Je les ai jamais revus après.
15 Même à Forestville, je les ai jamais revus les
16 bracelets. Forestville, Baie-Comeau, on n'a
17 jamais... moi je les ai jamais revus, puis c'était
18 juste un policier que j'avais vu qui portait le
19 bracelet puis quand même, là, t'sé, c'est pas
20 tous... c'est pas tous les policiers qui sont
21 malades, là. C'est quelques-uns. C'est pas tous.
22 Il faut pas tous les mettre dans le même panier.

23 C'est comme avec les Indiens aussi. C'est pas
24 tous les Indiens. Moi je suis comme... je suis une
25 citoyenne normale comme n'importe qui, mais je

1 reste dans une réserve et ici, je suis venue ici à
2 Val-d'Or parce que j'avais un conjoint. Je sortais
3 avec puis je venais ici, puis je retournais à
4 Pessamit, je revenais ici, puis je faisais des
5 aller-retour. Mais cette fois-là, t'sé, je voulais
6 savoir mon chemin. C'était juste un... je sais
7 pas. Quand ils m'ont arrêtée là-bas, à
8 Baie-Comeau, puis à Baie-Comeau ils sont comme plus
9 courtois, je sais pas, ils sont... ils sont pas
10 tous pareils, là. Moi, j'ai fait la paix avec la
11 police. C'est sûr, il y en a encore qui sont
12 fâchés contre eux autres. Mon conjoint est comme
13 un peu encore frustré, mais je lui ai dit de comme
14 pas... de pas s'embarquer dans la haine contre les
15 policiers, parce que les jeunes, il faut qu'ils
16 fassent confiance en un corps quelconque, là,
17 d'autorité. Moi je pense beaucoup aux jeunes. Les
18 femmes, oui, mais les jeunes aussi. C'est très
19 difficile ça, de regarder ton petit-fils grandir,
20 là, quand tu sais qu'il est quand même assez
21 malcommode, mais peut-être bien... j'ai peur qu'il
22 se fasse arrêter, oui. Je m'ennuie d'eux.

23 **M^e SUZANNE ARPIN :**

24 Merci beaucoup Madame Hervieux. C'était un très
25 beau partage. Je vous remercie infiniment. On a

1 couvert tous les points. Même si vous l'avez pas
2 réalisé, on est passé à travers tout le matériel
3 que vous vouliez...

4 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

5 Oui.

6 **M^e SUZANNE ARPIN :**

7 ... rendre.

8 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

9 Oui.

10 **M^e SUZANNE ARPIN :**

11 Je vous remercie infiniment.

12 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

13 Oui, merci. C'était quand même... je pensais que
14 j'allais hurler. Non, c'est pas vrai. Non, le
15 Tewegan, il m'a vraiment aidé, là. Il m'a comme
16 apaisé. C'est vrai, Tewegan. Ça sonne le... il
17 est mince, là. C'est en caribou. Il est plus
18 épais, l'original. Oui, merci.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors, je vais offrir aux avocats s'il y a des
21 questions. Me Arteau? Me Miller?

22 **M^e RAINBOW MILLER :**

23 Aucune question, Monsieur le Commissaire.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Non? Me Laganière? Me Boucher?

1 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

2 Je vous remercie beaucoup pour votre témoignage.

3 Je n'aurai pas de questions. Je vous remercie.

4 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

5 J'aurai pas de questions merci beaucoup.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Question? Alors, Madame Hervieux, je vais vous
8 remercier. Merci d'être revenue une deuxième fois
9 nous voir.

10 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

11 Avec de la lumière.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 La première fois, on avait perdu l'électricité.

14 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Il y avait eu des grands vents à Val-d'Or et...

18 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... on a eu une journée pas d'électricité, alors il
22 y a fallu remettre votre témoignage. Ça vous a
23 fait faire un autre voyage à Val-d'Or.

24 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

25 Il y avait mon mari.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, merci beaucoup d'avoir accepté de revenir
3 avec madame Malec...

4 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 ... qui vous accompagne. Alors... et évidemment,
8 votre conjoint, monsieur Lapointe. Alors, merci
9 d'avoir partagé avec nous puis on comprend que vous
10 avez dans le cœur le pardon que vous êtes capable
11 d'aller de l'avant puis de mettre de côté des
12 choses qui vous on fait mal puis d'essayer d'avoir
13 de l'optimisme.

14 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

15 Bien, oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Puis de souhaiter pour vos enfants, un monde
18 meilleur. Alors, je leur souhaite, moi aussi. Moi
19 aussi, je leur souhaite puis à vous puis vous avez
20 le droit d'être heureuse avec votre conjoint et vos
21 enfants.

22 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

23 Oui. Je l'adore.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors, je vous souhaite beaucoup de bonheur puis

1 merci encore d'être venue partager avec nous.

2 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

3 Merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 J'espère que ça va aider...

6 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

7 Oui.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 ... que les gens vont comprendre que...

10 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

11 Oui. Que ça ouvre plus l'esprit, que c'est plus
12 ouvert, là. Surtout les jeunes puis les vieux
13 parce que les vieux plus de soixante-dix (70) ans,
14 ils ont comme connu les pensionnats puis ils sont
15 frustrés puis les jeunes, ils sont frustrés parce
16 qu'ils ont vu les choses qui se sont passées.
17 C'est comme un peu... les vieux veulent pas
18 comprendre, ils veulent pas comme s'ouvrir. Les
19 jeunes veulent s'ouvrir, mais c'est les vieux qui
20 veulent comme les rabaisser puis eux autres, ils
21 sont comme frustrés après eux autres, là, puis nous
22 autres, on est au milieu.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 On va souhaiter à tous d'être capables d'être
25 heureux...

1 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... puis je comprends que c'est pas toujours
5 facile.

6 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

7 Non, c'est pas toujours facile.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors, merci beaucoup, beaucoup puis on va
10 suspendre.

11 **M^e SUZANNE ARPIN :**

12 On va prendre quelques minutes.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Quelques minutes?

15 **M^e SUZANNE ARPIN :**

16 Merci.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Puis on ira au témoin suivant.

19 **MME MARIE-LOUISE HERVIEUX :**

20 Merci.

21 SUSPENSION

22 -----

23 REPRISE

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 La Commission reprend.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, bienvenu de nouveau. Je vais utiliser
3 l'anglais parce que la prochaine témoin est plus à
4 l'aise en anglais et elle va parler innu et elle
5 sera traduite par madame Malec. Alors je vous
6 demande de présenter la prochaine témoin. La
7 traduction sera du français...

8 **M^e SUZANNE ARPIN :**

9 Alors Deboran Einish de Schefferville, qui est de
10 la Nation Naskapi et qui témoignera en innu et
11 français. Madame est accompagnée de madame Delima
12 Aster, qui est aussi... parle innu et français.
13 Madame Einish fera une déclaration sur la Bible.
14 Le témoignage se fera en innu et en français, et
15 madame vient partager son vécu dans le processus
16 judiciaire, dans le cadre des enquêtes du service
17 de police de la ville de Montréal, quant aux
18 allégations d'inconduites de la part de policiers
19 envers des femmes et des hommes autochtones partout
20 au Québec. Elle nous fera part de ses impressions,
21 de ses perceptions et des pistes de solutions
22 qu'elle entrevoit, et cela a été expliqué en innu
23 hier à madame, tout le contexte dans lequel le
24 témoignage va se faire aujourd'hui. Vous pouvez
25 l'assermenter.

1 Deborah Einish
2 Témoin citoyen
3 Assermentation

4 -----

5 **M^e SUZANNE ARPIN :**

6 Alors Madame Malec, vous allez entrer en fonction.
7 Madame, demandez à madame Einish lorsqu'elle a vu
8 le reportage concernant les femmes de Val-d'Or,
9 quelle a été sa réaction?

10 **L'INTERPRÈTE :**

11 Quand j'ai entendu la nouvelle à la radio SOCAM,
12 ils parlaient des femmes de Val-d'Or. Ils
13 parlaient des policiers... des policiers qui ont
14 fait des abus. Ça m'a touchée. Moi j'ai jamais
15 parlé de ce que j'ai vécu, des abus des policiers.
16 C'est ça, c'est vraiment... ça m'a vraiment touchée
17 puis j'étais chez nous. Je suis partie, j'ai monté
18 dans ma chambre, j'ai téléphoné au SOCAM, la radio
19 SOCAM à la madame... - comment qu'elle s'appelle
20 donc... - Murielle. Murielle Rock. J'ai raconté
21 mon histoire. J'ai exprimé que ça m'a touchée
22 qu'est-ce qui se passe à Val-d'Or... que des femmes
23 de Val-d'Or... Moi-même j'ai été abusée par les
24 policiers. Je suis... je suis compatissante avec
25 les femmes de Val-d'Or.

1 Quand j'ai parlé à madame Rock, c'est venu me
2 chercher en dedans de moi puis j'ai raconté un peu
3 mon histoire, qu'est-ce que j'ai vécu de l'abus que
4 j'ai eu des policiers de la Sûreté du Québec, des
5 policiers blancs, là puis là, je raconte à madame
6 Rock, lors des évènements... lors de l'abus,
7 j'étais enceinte. J'étais enceinte de quatre (4)
8 mois. Quand j'ai raconté mon histoire, je suis
9 partie en pleurant. Madame Rock m'a conseillé
10 d'aller chercher de l'aide, d'aller aux services
11 sociaux ou à un centre de santé à Schefferville.
12 C'est là que j'ai été chercher de l'aide aux
13 services sociaux.

14 Je suis allée rencontrer une intervenante des
15 services sociaux, madame Françoise Laurent. J'ai
16 raconté mon histoire. C'est là que ça a commencé à
17 bouger. On m'a amenée au dispensaire. J'ai été
18 référée par un psychologue. C'est comme ça que ça
19 s'est passé.

20 Par la suite, après ça j'ai eu un appel
21 d'Anne-Marie Panasuk. Elle m'a demandé si j'étais
22 prête pour faire un reportage. Madame Panasuk
23 c'était une journaliste, puis j'ai attendu son
24 appel pour aller à Sept-Îles. Elle m'a téléphoné,
25 puis là elle m'a tout dit comment ça allait se

1 passer à Sept-Îles.

2 Je suis arrivée à Sept-Îles à l'aéroport,
3 madame Panasuk était là à m'accueillir. On m'a
4 amenée dans une maison, la maison à Luc Sylvestre,
5 un psychologue. C'est là qu'ils ont préparé pour
6 le reportage pour témoigner. J'ai parlé. C'est là
7 que j'ai dévoilé mon abus des policiers. Anne m'a
8 dit que j'allais... ça allait être diffusé à la
9 télévision après trois (3) mois. J'ai attendu
10 l'émission. Quand la diffusion de l'émission,
11 c'est là que je me suis vue. J'étais... j'étais
12 chez nous. Mon mari était là, mes enfants puis ma
13 sœur. O.K. Son frère. Son frère était là lors de
14 l'émission qu'ils étaient en train de regarder...
15 qu'ils allaient regarder. Puis là ils étaient
16 témoins de mon témoignage, puis ils disent... je
17 les entends, ils sont fâchés contre les policiers.
18 Ils avaient de la peine. Ça faisait mal d'entendre
19 mon témoignage.

20 Après l'émission, après le reportage de
21 l'émission, madame Anne Panasuk m'a rappelée. Elle
22 m'a demandé si j'étais prête à appeler les polices,
23 les policiers de Montréal pour porter plainte.

24 J'étais prête à faire ma plainte puis j'ai
25 appelé, puis j'ai fait ma plainte. Les enquêteurs

1 m'ont dit qu'ils allaient venir à Schefferville.
2 Je les attendais. Ils sont arrivés. Il y avait
3 deux (2) enquêteurs et, c'étaient des femmes. Il
4 était sept heures le soir (19 h) quand ils m'ont
5 rencontrée. C'était au bureau des services
6 sociaux. Mon mari était pas... il était pas prêt à
7 m'accompagner. Il y avait l'intervenante qui m'a
8 accompagnée, madame Françoise Laurent. Ils ont
9 préparé pour la déposition de la plainte, les
10 caméras. Ils ont préparé pour l'enregistrement.
11 J'ai rentré, puis il y avait... j'ai demandé à une
12 femme policière, j'ai demandé à madame la policière
13 si je pouvais être accompagnée par madame Françoise
14 Laurent pour le support, puis tout de suite elle
15 m'a répondu non. Il dit, « il est pas supposé...
16 il peut pas être là »; il y avait une madame
17 interprète. Il y avait une madame qui était là,
18 c'est une madame de Pessamit; je pense qu'elle
19 s'appelle Marie-Marthe Riverin.

20 J'étais assis. J'étais assis puis j'étais
21 fâchée en dedans de moi, parce qu'ils ont pas voulu
22 que madame m'accompagne. C'est là que j'ai raconté
23 mon histoire, tout ce qui s'est passé avec les
24 policiers. Après avoir fait ma plainte, ils m'ont
25 pas donné de carte. Ils m'ont pas donné de carte

1 pour me dire... pour la suite, pour le suivi comme
2 un numéro pour appeler. J'ai rien. Ils m'ont rien
3 donné. C'est là qu'on a terminé l'entrevue de la
4 plainte. Après la déposition de la plainte,
5 j'étais pas bien. Je pensais toujours. Je faisais
6 des cauchemars. Je faisais de l'insomnie. J'avais
7 peur. Après avoir porté plainte, j'ai jamais eu de
8 nouvelles après. Tout le long du processus, ils
9 m'ont rappelée un an après pour me dire qu'ils
10 venaient à Schefferville me rencontrer. Moi,
11 comment je me suis sentie, j'ai senti qu'il y
12 avait... qu'ils m'amenaient une bonne nouvelle.

13 Il était sept heures le soir (19 h) quand ils
14 m'ont rencontré au dispensaire à Schefferville. Il
15 y avait mon psychologue, Danielle Descent. C'est
16 comme ici aujourd'hui, autour de la table, on était
17 assis comme ça, puis les enquêteurs ils étaient en
18 avant, comme Monsieur Viens qui est en avant
19 présentement. Puis là c'est là qu'ils m'ont
20 annoncé la réponse de ma plainte, puis ils m'ont
21 dit que ma plainte n'a pas été retenue parce qu'il
22 y a pas de... assez de preuves puis pas de témoin.
23 Puis là j'ai réagi après la réponse, j'ai dit
24 « vous n'écoutez pas les femmes autochtones », puis
25 j'étais fâchée. J'étais en crise.

1 Je me suis levée. Je me suis levée puis ça ne
2 me tentait plus de rester là, puis j'ai... je suis
3 allée voir mon psychologue qui était là, puis j'ai
4 dit « là, je n'écouterai plus personne puis je vais
5 aller me suicider ».

6 Je suis sortie du dispensaire, j'étais dehors.
7 Je me suis dit « je vais retourner chez nous
8 tranquillement »; le dispensaire est pas loin de
9 chez nous.

10 Puis là, en retournant par chez nous, je vois
11 chez nous puis je vois mon mari qui est au
12 téléphone. Je rentre à la maison. « C'est quoi
13 qui se passe au téléphone? » - « J'ai reçu un
14 appel de ton psychologue. Ton psychologue m'a
15 appelé puis il m'a avisé que tu voulais te
16 suicider ».

17 La psychologue a avisé le conjoint de madame
18 de la surveiller. Quand... après, je suis partie
19 en sanglots en regardant mon mari. C'est comme ça
20 que ça s'est passé.

21 Aussi, ma fille, qui était dans mon ventre
22 lors des évènements - aujourd'hui, elle a
23 trente-huit (38) ans - elle a été prise en charge
24 par la DPJ à la naissance. J'ai jamais signé de
25 papiers puis ils ont pris ma fille. Les services

1 sociaux, parfois je pouvais voir ma fille. Je
2 pouvais pas voir longtemps. Je voyais seulement
3 dix (10) minutes aux services sociaux à Sept-Îles,
4 pour les contacts. Ce qui me fait de la peine
5 aujourd'hui... aujourd'hui j'ai pas une bonne
6 relation avec ma fille. On n'est pas proches puis
7 j'ai jamais... j'ai jamais dit à ma fille qu'est-ce
8 qui s'est passé des abus... l'abus que j'ai eu lors
9 de sa grossesse.

10 Après la plainte quand j'ai regardé les
11 policiers, je... lorsque je regarde les policiers,
12 je suis en colère, et que j'ai fait les démarches
13 pour rien puis que je suis pas écoutée.

14 Aujourd'hui, en ce moment, j'ai de l'aide, mon
15 psychologue, Danielle Descent, mon ami qui est à
16 côté de moi, que je parle lorsque j'ai besoin.
17 Avec l'aide... puis je demande qu'on reçoive de
18 l'aide dans nos communautés. Aussi dans ma
19 famille, parce que c'est difficile, ma famille,
20 pour rétablir... rétablir sa famille qui a été
21 blessée.

22 Quand je ressens... quand je ressens que c'est
23 difficile, je vais chercher de l'aide. Je parle à
24 des amis comme madame. Je cherche de l'aide.

25 Aussi, on m'a posé la question si je

1 recommencerais le processus aussi pour porter
2 plainte. Oui je le ferais, le processus, parce que
3 dans mon passé, ça a été très dur les abus des
4 policiers; je revis toujours l'évènement.

5 Quand ils m'ont donné les médicaments, ils
6 m'ont forcée. J'ai eu peur. Ce que j'ai trouvé le
7 plus difficile dans cet évènement d'abus, c'est
8 parce que j'étais enceinte de ma fille. J'étais
9 pas en état d'ébriété.

10 C'est ça mon histoire. Puis je vous remercie
11 tout le monde ici de... puis j'ai confiance que
12 tout le monde qui est ici puis je vous remercie.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Meegwetch d'avoir partagé avec nous. Est-ce que
15 vous avez des questions, Me Arpin? Me Arteau?
16 Me Miller? Oui. Vous pouvez vous approcher.
17 Me Miller est l'avocate de Femmes autochtones
18 Québec.

19 **M^e RAINBOW MILLER :**

20 Ça va aller si je parle en anglais?

21 **M^e SUZANNE ARPIN :**

22 Ça dépend de la compréhension de Madame. C'est
23 pour ça qu'on avait choisi en innu, parce que c'est
24 une langue qui était plus certaine pour elle.

25 **M^e RAINBOW MILLER :**

1 Voulez-vous que je parle en français puis vous
2 traduisez? On s'est rencontrées lors de la
3 rencontre avec Femmes autochtones du Québec et on
4 s'était parlé et vous m'aviez dit qu'il y avait
5 quelque chose que vous aimeriez qui soit fait pour
6 votre guérison à vous et aux autres femmes. Est-ce
7 que vous pourriez en parler aujourd'hui?

8 **L'INTERPRÈTE :**

9 Ce que madame me demande, elle dit oui. J'avais
10 demandé qu'on nous donne de l'aide dans nos
11 communautés, que le chef, les conseillers nous
12 écoutent, nous les femmes. Je me sens comme si
13 qu'on n'était pas comprises ou considérées.

14 **M^e RAINBOW MILLER :**

15 O.K. Merci. C'est tout.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Me Laganière?

18 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

19 Je n'aurai aucune question. Je vous remercie
20 Monsieur le Commissaire.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Me Boucher?

23 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

24 J'aurai pas de question. Merci beaucoup.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Me Arpin, ça complète?

2 **M^e SUZANNE ARPIN :**

3 Pas de questions. Merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors, merci beaucoup, Madame Einish d'avoir
6 accepté de partager avec nous. Je comprends que
7 les événements auxquels vous réferez dans votre
8 plainte remontent à trente-huit (38) ans quand vous
9 étiez enceinte de votre fille et que c'est toujours
10 douloureux pour vous et que vous aviez accepté de
11 porter plainte après l'émission Enquête.

12 Et après un an, après la rencontre avec les
13 policiers, vous apprenez que le dossier n'ira pas
14 plus loin, qu'il n'y aura pas de plainte. Vous
15 étiez, à ce moment-là, fâchée. Ça vous a beaucoup
16 blessée, et madame Descent, psychologue, qui rend
17 beaucoup de services dans la région de la
18 Côte-Nord, a demandé à votre mari de prendre soin
19 de vous. Je comprends que vous avez encore madame
20 Descent qui peut vous aider et votre ami qui est à
21 côté de vous aujourd'hui. Vous dites « j'ai... ça
22 m'a fait mal que le dossier n'aille pas plus loin,
23 mais si c'était à refaire, je le ferais encore, la
24 plainte à la police ». Et moi, je comprends que ce
25 que vous souhaitez c'est que ça n'arrive plus, que

1 ça n'arrive pas à d'autres femmes. Et je pense que
2 c'est important que vous ayez accepté de dénoncer,
3 de le dire, car ça peut servir à aider les autres
4 pour l'avenir.

5 Si on veut que les choses changent, c'est
6 important que les femmes qui ont vécu et qui vivent
7 des situations difficiles comme celle que vous avez
8 vécues, n'hésitent pas à dénoncer. Alors merci
9 beaucoup d'avoir partagé avec nous et dites-vous
10 que ce que vous avez fait a certainement pu rendre
11 service à d'autres femmes. Alors merci beaucoup et
12 rappelez-vous que vous avez le droit d'être
13 heureuse et je vous souhaite beaucoup de bonheur.
14 Merci. On va suspendre quelques minutes et on
15 reprend ensuite.

16 SUSPENSION

17 -----

18 REPRISE

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 La Commission reprend.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui, alors bonjour. Nous sommes de retour.

23 Me Arpin, vous allez nous présenter votre prochain
24 témoin?

25 **M^e SUZANNE ARPIN :**

1 Oui. Alors le prochain témoin est madame Sylvanne
2 Bellefleur dont la déclaration sera rapportée par
3 madame Annie Duciaume qui fera la lecture de la
4 déclaration statutaire que madame a fait. Alors
5 si on peut assermenter madame Duciaume, s'il vous
6 plaît.

7 -----

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Annie Duciaume
2 Témoin rapporteur pour Sylvanne Bellefleur
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, Madame Duciaume, bienvenue encore.

7 **MME ANNIE DUCIAUME :**

8 Merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Il fait toujours plaisir de vous recevoir.

11 **MME ANNIE DUCIAUME :**

12 Merci.

13 **M^e SUZANNE ARPIN :**

14 Alors Madame Duciaume, je vais vous demander
15 d'expliquer au Commissaire dans quel contexte
16 madame Sylvanne Bellefleur a fait sa déclaration.

17 **MME ANNIE DUCIAUME :**

18 Donc, madame Bellefleur a fait sa déclaration dans
19 le cadre d'un groupe de parole qui a eu lieu le
20 vingt-huit (28) septembre dernier à Uashat. La
21 question à laquelle répondaient les dames présentes
22 dans le groupe de parole était « Comment vous
23 êtes-vous senties lors de la dénonciation et
24 pendant l'enquête menée par le SPVM suite à votre
25 dénonciation? »

1

2

Alors, voilà ce que madame Bellefleur a

3

mentionné :

4

« J'avais hésité avant de dénoncer car

5

j'avais peur et j'avais le sentiment

6

comme si je ne serais pas pris en

7

considération ni crue. Je me suis dit,

8

est-ce que leur pouvoir va être plus fort

9

que ma plainte? J'avais eu une bonne

10

discussion avec mon conjoint pour me

11

supporter dans ma démarche. Mon conjoint

12

m'a encouragée et m'a appuyée de faire ma

13

plainte. Aussi, j'avais été rencontrer

14

une intervenante sociale aux services

15

sociaux pour m'accompagner dans ma

16

démarche, car j'avais confiance. J'avais

17

été convoquée à Québec par les enquêteurs

18

du SPVM. La rencontre a eu lieu au

19

bureau APNQL. Tout de suite j'avais

20

ressenti un malaise à cause de leur

21

attitude et de leur comportement.

22

Q- Vous dites que vous ressentiez déjà

23

un malaise?

24

R- Oui. J'avais demandé aux enquêteurs

25

que je désirais être accompagnée par

1 l'intervenante sociale. Alors ils ont
2 refusé catégoriquement ma demande, car
3 ils disaient qu' 'elle peut embarquer
4 comme un témoin.' J'ai donc répliqué en
5 leur disant "comment voulez-vous qu'elle
6 soit témoin, elle n'était même pas à
7 l'évènement." Je voulais juste avoir un
8 soutien psychosocial. Ils n'ont pas
9 voulu la faire entrer.

10 Q- Comment tu t'es sentie face à ce
11 refus?

12 R- J'avais peur parce que mon histoire
13 était récente. L'évènement s'était passé
14 en juillet. La rencontre a eu lieu en
15 août deux mille dix-sept (2017). J'avais
16 peur et je n'avais pas confiance. Je
17 pensais que mon accompagnatrice allait
18 être là, mais ils ont refusé l'accès.
19 J'étais tellement fâchée, j'étais en
20 colère. J'étais très fâchée de leur
21 manque d'ouverture et de compréhension.
22 Aussi, j'étais toute seule à l'entrevue.
23 En plus, ils m'ont filmée. Je me suis
24 sentie comme s'ils étaient contre moi.

25 Q- Vous vous sentiez que vous n'étiez

1 pas considérée?

2 R- Oui, parce qu'ils n'étaient pas à
3 l'écoute. Ils étaient pressés de remplir
4 les formulaires et faire l'enquête.

5 Q- Vous ressentiez un manque de
6 respect?

7 R- Oui, j'ai ressenti un manque de
8 respect.

9 Q- Avez-vous ressenti une injustice?

10 R- Oui, j'ai ressenti une injustice,
11 parce que j'étais mal à l'aise et j'étais
12 seule avec eux. Ils étaient deux (2)
13 enquêteurs, et je me suis sentie comme
14 une vraie criminelle avec le gros
15 interrogatoire et tout.

16 Q- Combien de temps a duré la
17 rencontre?

18 R- Je pense que la rencontre a duré
19 environ deux (2) heures.

20 Q- Pendant la rencontre, comment vous
21 vous sentiez?

22 R- Je me sentais pas à l'aise et ils ne
23 démontraient aucune compassion. Ils
24 n'étaient pas à l'écoute et ils n'étaient
25 pas compréhensifs. C'était ma perception

1 de leur attitude et de leur façon de
2 faire.

3 Q- Pendant l'entrevue, avez-vous vécu
4 du découragement?

5 R- Non, j'étais pas découragée, mais
6 j'étais pas à l'aise. Plutôt, je
7 ressentais de la colère.

8 Q- Après tout le processus, comment
9 vous êtes-vous sentie? L'attente de la
10 réponse et tout.

11 R- J'étais impatiente et j'avais peur.
12 J'ai trouvé que l'attente était trop
13 longue; Ça a pris environ huit (8) mois
14 avant d'avoir l'appel. Ça a affecté mon
15 humeur et ma joie de vivre. Aussi,
16 j'avais remarqué le changement dans ma
17 personnalité. Je n'étais plus la même
18 personne. Plusieurs personnes m'ont fait
19 la remarque. J'avais trouvé ardu et long
20 le processus. J'avais pas eu de suivi de
21 mon dossier. J'aurais aimé avoir un
22 appel pour le suivi.

23 En mars, j'ai reçu un appel du
24 procureur en me disant "je ne peux pas
25 déposer ta plainte contre les policiers".

1 J'ai répondu "pourquoi?", d'un ton déçu.
2 Il m'a répondu: "les policiers n'ont pas
3 manqué à leur devoir."

4 J'étais tellement en colère contre
5 le procureur.

6 Q- Quand avez-vous reçu l'appel
7 téléphonique du procureur?

8 R- Et il m'a appelée au téléphone au
9 travail. J'étais bouleversée et je me
10 demandais pourquoi ma plainte n'a pas été
11 retenue. Je me disais qu'ils ne nous
12 écoutaient pas, donc j'avais fait cette
13 démarche pour rien. Je savais qu'ils
14 n'allaient pas prendre en considération,
15 car nous, les femmes autochtones, nous ne
16 sommes pas prises en considération. Je
17 m'attendais à cela.

18 J'ai posé la question, "est-ce que
19 c'est un abus de pouvoir des policiers?"
20 Il m'a répondu, "non, ce n'est pas un
21 abus de pouvoir, car il y avait cinq (5)
22 policiers au lieu de trois (3)
23 policiers".

24 J'étais estomaquée de sa réponse.
25 Pour moi, il y avait trois (3) policiers.

1 Après mon travail, j'ai rentré à la
2 maison, j'étais abattue. J'en ai parlé à
3 mon conjoint, de l'appel téléphonique du
4 procureur. Je suis partie à pleurer en
5 sanglots. J'ai exprimé ma perception que
6 nous les autochtones, allons vivre
7 continuellement de l'injustice et de la
8 discrimination.

9 Q- Comment vous êtes-vous sentie?

10 R- Comme une personne sans valeur.

11 C'est comme ça que je me suis sentie.

12 Pas respectée ni écoutée.

13 Q- Comment est votre relation avec les
14 différents corps de police pendant et
15 après l'enquête avec la SQ et le SPVM?

16 R- Je n'avais plus confiance aux
17 policiers. J'ai peur et je suis méfiante
18 envers les corps policiers. Je pense
19 qu'ils ont usé de pouvoirs et d'autorité.

20 Maintenant, lorsque je vois les
21 policiers, j'ai beaucoup de
22 ressentiments, de la haine et je suis pas
23 capable de les sentir ni les regarder.

24 On dirait qu'ils sont tous dans le même
25 bateau.

1 Q- Vous avez encore de la colère?

2 R- Oui, j'ai beaucoup de colère. Je ne
3 me sens pas en sécurité.

4 Q- Avez-vous confiance aux policiers?

5 R- Non, je n'ai pas confiance. Aussi,
6 ma perception des policiers a changé et
7 elle est différente maintenant.

8 Q- Si vous acceptez que votre dossier
9 soit présenté par la Commission... en
10 fait... - question - si vous acceptez que
11 votre dossier soit présenté à la
12 Commission par l'enquêteur du SPVM,
13 quelles ont été vos impressions?

14 R- Je suis contente de venir partager
15 mon expérience. Nous avons besoin d'en
16 parler, de ventiler, car je n'avais
17 jamais parlé à personne de mon histoire.
18 Aujourd'hui je trouve encore difficile
19 cette mauvaise expérience. C'est lourd
20 émotivement. Je me sens bien et soulagée
21 d'en parler. Je suis fière de votre
22 écoute et votre temps pour écouter les
23 femmes. Aussi, ça va permettre de
24 continuer le travail amorcé sur la
25 dénonciation des femmes. Comme nous

1 savons, il y a la génération de jeunes
2 filles qui s'en viennent. Elles vont
3 avoir besoin de soutien et d'aide.

4 Q- Vous n'êtes pas rendue à en parler
5 ouvertement?

6 R- Non. Je commence tranquillement à
7 m'ouvrir. J'avais été blessée à mon
8 intégrité. Je suis à me reconstruire.

9 Q- Quelles sont les répercussions que
10 vous avez vécues suite aux dénonciations
11 dans les sphères de votre vie?

12 R- Présentement je trouve cela
13 difficile émotivement. J'ai perdu ma
14 joie de vivre, car la peur m'habite
15 continuellement, quotidiennement. Par
16 exemple, j'ai peur de rester seule. J'ai
17 besoin d'une présence d'une tierce
18 personne. J'ai peur de moi-même, je suis
19 hyper vigilante. J'avais perdu ma
20 confiance et mon estime de soi.

21 Présentement je travaille avec les Aînés.
22 C'est là que je vais puiser ma force. Je
23 me sens de plus en plus forte. Je suis
24 en reconstruction de moi-même. Je
25 reprends confiance et mon estime de soi.

1 Une des répercussions c'est la perte
2 de ma dignité, où j'ai perdu ma joie de
3 vivre et mon sens de l'humour. Aussi, je
4 me culpabilise, je me remets en question.
5 Je remarque que j'avais (des) sensations
6 momentanées de la peur et des foules. Je
7 me perçois comme si j'avais une double
8 personnalité.

9 Dans ma vie conjugale, notre
10 relation a été affectée par mon
11 changement d'humeur. Mon conjoint a
12 remarqué mon changement d'humeur. Il
13 avait trouvé difficile mon changement de
14 comportement. Il ne comprenait plus. Ça
15 a créé des tensions.

16 Côté académique, j'étais aux études
17 en DEP, infirmière auxiliaire dans la
18 région de Québec. Après l'évènement,
19 j'ai décidé de tout à abandonner pour
20 retourner dans ma communauté. C'était
21 trop lourd à supporter, la pression. Je
22 peux dire que ma vie a été détruite en
23 mille morceaux. J'aurais pu avoir un
24 avenir prospère dans cette profession.
25 J'ai regretté d'avoir abandonné mes

1 études. J'aurais pu avoir un bon emploi
2 dans les hôpitaux. J'étais découragée
3 d'affronter cette épreuve difficile. Je
4 ne faisais plus confiance. Peut-être que
5 j'aurais été en situation d'échec.

6 Q- Vous avez décidé de tout abandonner?

7 R- Oui. J'ai encore des remords de
8 conscience. J'ai essayé de reprendre mes
9 études, je ne me sentais pas prête. Je
10 suis à me reconstruire moi-même. J'avais
11 été blessée dans mon intégrité.

12 Q- Après avoir vécu le processus,
13 est-ce que vous avez des recommandations
14 à formuler pour la Commission?

15 R- Que les Autochtones, les femmes
16 autochtones soient prises en
17 considération et soient écoutées. Que
18 les policiers changent leur attitude et
19 leur perception. Pouvoir s'exprimer dans
20 la langue maternelle et avoir une
21 interprète. Avoir un agent de liaison
22 pour assurer un meilleur suivi
23 accompagnement dans les processus de
24 dénonciation ».

25 Voilà.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Merci Madame Duciaume. Je vais évidemment...
3 Madame Bellefleur écoutera sans doute le récit que
4 vous avez fait, aujourd'hui, de son témoignage que
5 vous avez recueilli vous-même, si j'ai bien
6 compris?

7 **MME ANNIE DUCIAUME :**

8 Par une collègue.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Une collègue? Bon. J'aimerais dire à madame, qui
11 va nous écouter, que sa dénonciation, comme j'ai
12 mentionné aux femmes qui ont témoigné ce matin,
13 même s'il y a pas eu de plainte, même s'il y a pas
14 eu de suite aux dénonciations, c'est important que
15 ça se fasse, que les dénonciations se fassent si on
16 veut que les choses changent. Si les femmes...
17 Les dénonciations que ces femmes font aideront les
18 autres à venir. C'est pas peine perdue, alors...
19 Et j'aimerais dire à madame Bellefleur qu'elle a le
20 droit d'être heureuse, qu'elle a le droit de
21 reprendre ses études, d'espérer, bâtir son avenir
22 et la vie, c'est quand même assez long et ça vaut
23 la peine, quand on est encore jeune - même si on
24 est moins jeune - de prendre le temps de faire des
25 choses qui peuvent nous aider à avoir la vie plus

1 facile. Alors, je lui souhaite beaucoup de bonheur
2 puis je la remercie d'avoir partagé avec nous. Si
3 vous lui parlez, transmettez-lui mes salutations.
4 Alors merci beaucoup. On va suspendre quelques
5 minutes.

6 **M^e SUZANNE ARPIN :**

7 S'il vous plaît.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Et on reprendra avec le témoin suivant.

10 **M^e SUZANNE ARPIN :**

11 Merci.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Le citoyen suivant qui sera à huis clos. Je le
14 mentionne pour les gens qui nous suivent sur le
15 site de la Commission ou les médias, bien, ça sera
16 à huis clos.

17 **M^e SUZANNE ARPIN :**

18 Et nous revenons demain à neuf heures (9 h).

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Et nous revenons demain à neuf heures (9 h).

21 Merci, Me Arpin.

22 **M^e SUZANNE ARPIN :**

23 Merci.

24 SUSPENSION

25 -----

1 REPRISE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission reprend.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui, alors bonjour. Bienvenue de nouveau. Me
6 Elassal, vous allez nous présenter le prochain
7 témoin?

8 **M^e ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Oui, Monsieur...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors je comprends que vous prenez la suite de
12 Me Arpin et quant aux autres procureurs, il y a
13 rien de changé.

14 **M^e ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Tout à fait. On a le plaisir aujourd'hui de
16 recevoir madame [REDACTED], qui est Atikamekw
17 originaire de [REDACTED], et qui réside aujourd'hui à
18 [REDACTED]. Elle est accompagnée en soutien par
19 son mari, [REDACTED] et également par Rock Riendeau du
20 Soutien mieux-être de la Commission, et également
21 Anick Wild qui a recueilli le récit de madame.
22 Donc le témoignage aujourd'hui, le partage va
23 porter sur l'autopsie qui a été réalisée sans
24 consentement sur le cerveau de sa fille de dix-sept
25 (17) ans, [REDACTED] à l'Hôpital Enfant-Jésus de

1 Québec. On va discuter... madame souhaite
2 également discuter, là, de ce geste, qui est en
3 opposition avec les valeurs et les traditions
4 autochtones et atikamekw. Donc, peut-être avant de
5 commencer, Madame [REDACTED] je vais demander à la
6 greffière de vous assermenter.

7 -----

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED]
2 ASSEMENTATION
3 Témoin citoyen

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenue, Madame [REDACTED]

7 **MME** [REDACTED] :

8 Merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Nous sommes heureux de vous accueillir.

11 **MME** [REDACTED] :

12 Merci.

13 **M^e ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Donc, Madame [REDACTED] si ça vous va, je vous
15 laisserais tout simplement nous parler de ce qui
16 s'est passé relativement à votre fille en deux
17 mille quatorze (2014).

18 **MME** [REDACTED] :

19 O.K. Ma fille, [REDACTED], elle a tombé malade à
20 peu près le trente (30) septembre deux mille
21 quatorze (2014) par des maux de tête, des simples
22 maux de tête. Son état s'est détérioré à peu près
23 le premier octobre, aux alentours du premier ou
24 bien le deux (2) octobre. Elle avait déjà consulté
25 l'hôpital de [REDACTED] puis ils l'ont renvoyé chez

1 elle à [REDACTED]. Elle était en visite chez son
2 père pour l'été, puis elle était supposée de
3 revenir avec moi pour l'année scolaire. J'ai
4 appelé... j'ai rejoint [REDACTED] au téléphone après
5 avoir rencontré le médecin à [REDACTED], puis elle me
6 disait « ça va bien, je vais mieux, mais j'ai
7 encore mal à la tête ».

8 Elle est retournée à [REDACTED]. Le
9 lendemain je l'appelle, et je voyais qu'elle était
10 vraiment pas du tout... elle était incohérente dans
11 ses propos. Je savais qu'il se passait quelque
12 chose de grave. Ça fait que j'ai raccroché, j'ai
13 appelé l'ambulance, puis entre-temps sa grand-maman
14 avait déjà appelé l'ambulance, une femme, à
15 l'époque, soixante-dix-neuf (79) ans, puis qui
16 parlait aucun mot français, puis qui a réussi à
17 appeler les ambulances, puis c'est à partir de
18 là-là, que son état s'est détérioré, détérioré,
19 détérioré. Puis à [REDACTED], ils l'ont transférée à
20 [REDACTED] puis de [REDACTED] à Québec.
21 [REDACTED] c'était une jeune fille en bonne santé.
22 On sait pas juste qu'est-ce qui s'est passé. On
23 saura jamais. Elle a commencé à avoir des crises
24 d'épilepsie même dans le coma. Dans tout... de
25 tous les médecins qui ont touché [REDACTED], qui

1 l'ont soignée, en tout, il y a quatre (4) médecins.
2 Il y a le Dr A, B, C et D. J'ai beaucoup de...
3 j'ai beaucoup de respect pour le Dr A, parce que
4 lui, il a tenté le tout pour le tout puis, dans la
5 semaine qui a suivi le décès de ma fille, il était
6 absent, puis il m'avait averti qu'il serait absent.

7 [REDACTED] est décédée le dix-sept (17)
8 novembre deux mille quatorze (2014) vers huit
9 heures moins dix (7 h 50) le soir. J'ai... elle
10 était complètement branchée. Ça a pris à peu près
11 comme deux heures et demie (2 hres 30) après son
12 décès, les infirmières, ça a pris comme deux heures
13 et demie (2 hres 30) tout enlever... de tout
14 enlever les machines, les fils qui étaient sur ma
15 fille.

16 J'ai resté avec elle. J'ai resté avec elle et
17 j'ai nettoyé. Je l'ai nettoyée, je l'ai lavée.
18 J'aurais dû rester avec elle parce que c'était mon
19 but de rester avec elle toute la nuit, parce que
20 les infirmières m'avaient dit... les infirmières
21 m'avaient dit « pour respect, par respect de ta
22 fille, on va la laisser dans la chambre ». J'étais
23 là avec toute ma famille, aux soins intensifs, vers
24 deux heures du matin (2 h). Tout le monde était
25 fatigué. Ils m'ont demandé... ils m'ont... ma mère

1 m'a forcée d'aller me reposer. Je sais pas,
2 l'instinct maternel voulait que je reste avec ma
3 fille.

4 Ça fait que finalement, j'ai cédé. Je suis
5 allée à cinq (5) minutes de l'hôpital, il y avait
6 un motel, puis vers... [REDACTED] est décédée vers
7 huit heures (20 h), huit heures moins cinq le soir
8 (19 h 55), puis quinze (15) minutes après son
9 décès, le médecin, qui est Dr [REDACTED] ...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 C'est pas grave, c'est à huis clos. C'est à huis
12 clos Madame [REDACTED] C'est pas grave.

13 **MME [REDACTED] :**

14 ... il a signé le constat de décès. Ça c'est le Dr
15 B. Il m'a demandé « il faut que tu ailles signer
16 une décharge en bas à l'admission », mais j'ai pris
17 trop de temps pour rester auprès de ma fille.

18 Quand je suis allée... quand je suis
19 descendue, l'admission était déjà fermée, puis ils
20 m'ont demandé de retourner le lendemain matin. Ça
21 fait que je suis retournée à l'Hôpital
22 l'Enfant-Jésus vers les huit heures et demie (8 h
23 30), neuf heures (9 h). Je suis allée à
24 l'admission, puis j'ai signé un document qui dit
25 que [REDACTED] est décédée. Elle a été hospitalisée

1 à l'Enfant-Jésus puis qu'elle y est décédée et
2 qu'elle... c'est quoi qu'elle portait sur son
3 corps, là. C'est quoi qu'elle avait sur son corps
4 au moment de son décès. Puis il y avait un
5 bracelet puis un chapelet qu'elle tenait dans ses
6 mains. C'est le seul document que j'ai signé.

7 J'ai demandé à la fille à l'admission « est-ce
8 que tu peux... est-ce que tu peux appeler au module
9 D savoir si ma fille est partie? » Parce que
10 j'avais déjà appelé la madame, là, à [REDACTED]
11 une ville qui s'appelle [REDACTED] pour venir
12 chercher ma fille à la maison funéraire, puis elle
13 m'avait dit, « mes gars sont partis depuis six
14 heures (6 h) à'matin, puis ils s'en vont chercher
15 ta fille », puis à... [REDACTED] puis Québec c'est
16 à peu près [REDACTED] heures de route.

17 Elle a appelé puis elle a parlé avec une
18 infirmière, puis l'infirmière lui a dit « oui,
19 [REDACTED] elle a déjà quitté, ils sont venus la
20 chercher ».

21 Ça fait que là j'ai dit à mon conjoint, « il
22 faut partir parce que [REDACTED] est déjà partie »,
23 puis ça nous a pris quelques heures de plus avant
24 de partir, parce qu'il fallait que j'aie chercher
25 mon fils, embarquer nos affaires puis les

1 empaqueter puis les mettre dans le *pick-up*.

2 Finalement on est parti tard de Québec. On a
3 parti vers midi (12 h), une heure (13 h). On est
4 arrivé à [REDACTED] il était comme dans les trois
5 heures et demie (15 h 30) à peu près. Je me disais
6 « [REDACTED] doit déjà être rendue », puis j'avais
7 son linge que j'avais acheté, qu'elle allait
8 porter.

9 Quand je suis arrivée là-bas, j'ai demandé à
10 la madame... j'ai dit, « est-ce que [REDACTED] est
11 arrivée? » Puis elle me dit que non, elle est
12 toujours à l'hôpital. J'ai dit « non, ils m'ont
13 dit qu'elle est partie ce matin avec tes gars ».
14 Elle dit « bien non, ça fait trois (3) fois que
15 j'appelle puis ils me disent tout le temps la même
16 chose, le constat de décès a pas été constaté
17 encore ». J'ai dit « non, le médecin... le
18 médecin, il l'a constaté quinze (15) minutes après
19 le décès parce que j'étais là, je l'ai vu ».

20 Puis là elle a dit « bien là, il y a quelque
21 chose qui fonctionne pas. Il y a quelque chose qui
22 marche pas ».

23 Puis le trente et un (31) octobre c'était
24 l'Halloween. On a eu une première bonne nouvelle
25 des médecins. Le test qui avait été envoyé en

1 Allemagne était revenu positif pour une encéphalite
2 limbique, parce qu'ils savaient pas qu'est-ce qui
3 se passait dans le cerveau de [REDACTED] pourquoi
4 la tempête électrique. Ils ont envoyé des tests un
5 petit peu partout à travers le Canada, notamment à
6 Calgary, aux États-Unis puis en Allemagne.

7 Pourquoi en Allemagne? Je le sais pas.
8 Pourquoi aux États-Unis? Je le sais pas. On avait
9 eu une première bonne nouvelle pour celui de
10 l'Allemagne, que c'était une encéphalite limbique
11 qu'elle avait causé, par un anticorps. À ce
12 moment-là ils avaient déjà entamé de la médication
13 pour ça. Ça a presque fonctionné, elle avait
14 arrêté de convulser. Mais elle a recommencé à
15 convulser dans la journée du sept (7) novembre à
16 peu près, sept (7) novembre, puis c'est là qu'on...
17 à la rencontre du trente et un (31) octobre - je
18 veux revenir à ça. ****

19 Malgré la bonne nouvelle qu'on venait de
20 recevoir, j'ai demandé... j'ai posé une question
21 aux docteurs A, B et C: « Advenant un décès,
22 allez-vous me proposer les dons d'organes? Parce
23 que [REDACTED] elle a dix-sept (17) ans, puis elle a
24 pas signé sa carte d'assurance maladie ».

25 Ils m'ont dit que non, il n'y aura pas de dons

1 d'organes parce que [REDACTED] est trop malade. Ses
2 dons seraient irrecevables. Ses organes seraient
3 irrecevables. Ils m'ont dit que, dans l'hôpital,
4 il y avait à peu près de quatre (4) à cinq mille
5 (5 000) patients, puis [REDACTED] c'était la plus
6 malade. Ça fait que je me suis fâchée, je me
7 suis... je leur ai dit « c'est pas une
8 compétition », puis j'ai dit « ok, il y aura pas de
9 dons d'organes, mais surtout pas d'autopsie non
10 plus, parce que ça va aller à l'encontre de mes
11 valeurs puis à l'encontre des valeurs de
12 [REDACTED] ». Ils m'ont dit ok, puis la rencontre
13 s'est terminée comme ça.

14 Et son état s'est détérioré, détérioré,
15 détérioré, jusqu'au jour là, le quinze (15) ou le
16 seize (16) novembre, on nous a demandé de prendre
17 une décision, soit on continuait les traitements,
18 mais le protocole... ils avaient déjà tout suivi
19 les étapes, là, le protocole, là, pour essayer de
20 sauver quelqu'un, j'imagine. Ils avaient déjà tout
21 épuisé, puis [REDACTED] convulsait toujours. Ça
22 fait que le matin du dix-sept (17) novembre, on a
23 pris la décision à contrecœur d'arrêter tout
24 traitement, puis les médecins nous disaient qu'ils
25 savaient pas combien d'heures que ça prenait... que

1 ça allait prendre pour que [REDACTED] arrête de
2 respirer.

3 À trois heures (15 h), ils ont débranché, ils
4 ont tout arrêté. Trois heures de l'après-midi
5 (15 h), puis [REDACTED] lle est décédée à huit
6 heures moins dix (19 h 50).

7 J'ai pas voulu la quitter, je suis allée...
8 j'avais envie d'aller à la toilette. Je suis
9 partie comme juste deux minutes, puis elle est
10 décédée pendant que j'étais aux toilettes.

11 C'est après le décès... le pourquoi je suis
12 ici c'est, après son décès, qu'est-ce qui est
13 arrivé après le décès. J'ai appris, quand je suis
14 arrivée à la maison funéraire, tard dans
15 l'après-midi, en voyant que [REDACTED] ... en
16 apprenant que [REDACTED] était toujours à l'hôpital
17 sous prétexte que le constat de décès avait pas été
18 constaté - alors que j'ai été témoin à huit
19 heures... à peu près huit heures et dix (20 h 10),
20 après le décès, que le constat avait été signé par
21 le Dr B. Pourquoi ils ont menti à elle?

22 Ça fait qu'elle a appelé à l'hôpital, puis
23 pendant que j'étais en train de choisir le cercueil
24 de ma fille, elle parlait au téléphone puis j'ai
25 entendu le mot « autopsie ». J'ai dit « non, il y

1 a pas d'autopsie, j'ai refusé toute autopsie ».
2 Elle a raccroché puis elle m'a dit « je suis
3 désolée, ils viennent tout juste de terminer
4 l'autopsie ».

5 J'étais pas saine d'esprit. Je venais de
6 perdre un enfant. Je savais pas quoi faire. Tout
7 ce que j'ai fait, j'ai appelé mon frère, puis je
8 lui ai dit qu'ils ont fait une autopsie, puis
9 [REDACTED] sera ici juste demain. Il va falloir
10 qu'on dort à [REDACTED]

11 Ça fait qu'ils m'ont dit « non, on retourne à
12 [REDACTED], on va aller voir... on s'en va tous à
13 [REDACTED].

14 On est allés dormir à [REDACTED] puis on est
15 revenus le lendemain matin à [REDACTED] puis
16 [REDACTED] était déjà là, mais le fait que je savais
17 que c'était une autopsie illégale.

18 Une semaine... le vingt-cinq (25) novembre,
19 j'appelle Dr A - puis c'est lui que j'ai du respect
20 parce qu'il était vraiment bon avec moi, avec
21 [REDACTED] aussi, puis c'est lui le spécialiste.
22 Dans tout le Québec, c'est lui le grand spécial des
23 crises d'épilepsie. Je l'ai appelé parce que je
24 savais qu'il était absent dans la semaine où
25 [REDACTED] a décidé de partir. J'ai parlé, j'ai dit

1 « Dr [REDACTED], c'est la mère à [REDACTED] » puis il
2 m'a dit « je suis vraiment désolé pour la perte de
3 votre enfant. Je suis vraiment désolé d'être
4 parti, mais ça faisait longtemps que j'avais prévu
5 ces vacances-là ». J'ai dit « ne vous... merci
6 beaucoup, Dr [REDACTED] » puis il m'a dit « je vous
7 oublierai jamais, toi et [REDACTED] [REDACTED],
8 désormais, elle sera dans mes pensées pour le
9 restant de mes jours » puis je lui ai posé la
10 question. Je lui ai dit « Dr [REDACTED], j'ai une
11 question à vous poser ». J'ai dit « c'est qui qui
12 a pris la décision de faire une autopsie illégale
13 sur le cerveau de ma fille? » puis il était comme
14 surpris. Il m'a dit « hein? Il y a eu une
15 autopsie? » J'ai dit « oui, il y a eu une autopsie
16 puis je veux savoir quelle est l'ampleur puis
17 c'est... parce que j'avais aucune idée quel genre
18 de... quelle partie du cerveau que le médecin B et
19 C... parce que c'est le Dr B et C qui ont pris la
20 décision de faire une autopsie. Dr A me disait
21 « j'étais pas du tout au courant, mais je vais
22 attendre Dr B puis je vais lui poser la question »
23 puis pendant que j'étais au téléphone avec lui, Dr
24 B a rentré dans la salle puis il m'a dit « ah, il
25 est ici. Je vais lui demander » puis il a demandé

1 puis je pouvais entendre clairement Dr B dire
2 « bien, c'est moi. C'est moi qui a pris la
3 décision, moi puis Dr C ». Ça fait que là, j'ai
4 dit à Dr [REDACTED] « merci, mais... » j'ai dit « tu
5 sais que c'est vraiment illégal? C'est une
6 autopsie illégale, qu'est-ce qu'il ont fait » puis
7 Dr B m'a appelé pour s'expliquer. Il a voulu me
8 faire croire que je connaissais pas la loi, les
9 lois. Entre-temps, je faisais mes recherches sur
10 qu'est-ce qui s'est passé, pour leur prouver qu'ils
11 ont fait quelque chose de grave. Comme hier, le
12 mot est « Hippocrate »? C'est ça, hein?

13 **M^e ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Vous avez fait référence au serment d'Hippocrate.

15 **MME [REDACTED] :**

16 Oui, les médecins font un serment pour ne pas...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Le serment d'Hippocrate.

19 **MME [REDACTED] :**

20 Oui. J'ai dit « vous avez été à l'encontre de ce
21 serment-là, puis j'ai dit, vous aviez aucun droit
22 pour prendre une décision d'autopsier le cerveau de
23 ma fille, j'ai dit, vous aviez aucun droit de faire
24 ça, j'ai dit non, j'ai dit, dans le cas de
25 [REDACTED] il y avait seulement deux personnes qui

1 avaient probablement le droit de le demander, les
2 parents ou bien un coroner, mais dans le cas de
3 ██████████ je veux dire, il y a pas de cas de
4 coroner, parce qu'elle est décédée à l'hôpital.
5 Dans ce cas-là, la décision nous revenait nous, les
6 parents, puis nous, on a dit non ».

7 Puis là il était vraiment sur la défensive.
8 « Non non non, on connaît la loi ».

9 Ça fait que moi, je me suis comme fâché, j'ai
10 comme... j'ai pas baissé les bras avec lui jusqu'à
11 tant qu'il reconnaisse qu'il a fait quelque chose
12 de grave. J'enregistrais mes appels avec lui, puis
13 je lui disais: « là j'enregistre nos appels », puis
14 moi j'ai vraiment...

15 Il dit, « j'ai rien à cacher moi, mais toi,
16 oui ». Ça fait que c'est pour ça que j'enregistre
17 nos appels, puis il m'avait dit, « ok, c'est
18 parfait, moi j'ai rien contre ça ».

19 J'ai commencé à... bien, t'sé, j'avais appelé
20 le Dr ██████████ c'était le vingt-cinq (25) novembre,
21 puis le vingt-cinq (25) novembre, dans la même
22 journée, dans la soirée, Dr ██████████ m'appelle.
23 J'imagine qu'il voulait essayer de camoufler son
24 erreur. Ça fait qu'il m'a dit... il m'a dit... je
25 vais citer qu'est-ce qu'il m'a dit. Ça c'était en

1 date du vingt-sept (27) novembre deux mille
2 quatorze (2014).

3 « Je veux réparer l'erreur que nous avons
4 faite et je suis vraiment désolé. Il n'y
5 a pas de mot pour réparer l'erreur que
6 nous avons faite, mais dites-moi
7 qu'est-ce que vous voulez puis on va tout
8 faire qu'est-ce que vous voulez. »

9 Ça fait qu'à ce moment-là je lui ai demandé
10 de tout arrêter les analyses futures qui sont en
11 cours, de tout arrêter, parce que je voulais pas...
12 je voulais pas... je voulais rien savoir de ce qui
13 s'est passé. Je voulais juste que ça arrête là-là.

14 Quand je lui ai demandé « pourquoi vous avez
15 fait ça? Pourquoi vous avez... pourquoi vous avez
16 fait ça? » Il m'a répondu que c'était pour leur
17 soif de savoir qu'est-ce qui s'est passé dans le
18 cerveau de [REDACTED], pour justement aider les
19 autres patientes qui vont arriver avec les mêmes
20 symptômes, puis pendant l'hospitalisation il
21 m'avait déjà dit que [REDACTED], c'était la
22 cinquante et unième personne au Canada depuis deux
23 mille huit (2008), et tous les cinquante (50)
24 personnes étaient décédées, même autopsie ou sans
25 autopsie.

1 J'ai dit « comment voulez-vous aider la
2 prochaine si les cinquante... les cinquante (50)
3 personnes sont décédées puis qu'il y a rien de
4 trouvé encore pour soigner ce genre de maladie-là,
5 je lui ai demandé, si ça aurait été quelqu'un
6 d'autre, autre que [REDACTED] autre que la nation
7 de [REDACTED], une autre nationalité, qu'auriez-vous
8 fait? »

9 Il m'a dit « j'aurais fait autrement ».

10 Ça fait que là j'ai dit « est-ce que c'est
11 juste... est-ce que c'est le fait que [REDACTED] est
12 autochtone que vous vous en foutiez royalement? Je
13 vous ai dit non à l'autopsie. Je vous ai dit non
14 aux dons d'organes, puis vous l'avez fait pareil ».

15 Ça fait qu'il m'a dit « ok, on va tout
16 arrêter, le cerveau de [REDACTED]... »...

17 En tout cas, ils m'ont menti sur toute la
18 ligne. Ils m'ont dit « on a pris seulement une
19 tranche, une tranche de cerveau ». Le deuxième
20 appel c'était « ah, un lobe ». Puis le troisième
21 appel c'était le cerveau au complet.

22 J'ai dit au Dr [REDACTED]... - j'évite de nommer
23 son nom parce que je l'aime pas, je le déteste pour
24 ce qu'il m'a fait, pour ce qu'il a fait à
25 [REDACTED] .. J'étais rendue où?

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Vous dites « premier appel, une tranche, deuxième
3 appel, un lobe...

4 **MME** [REDACTED] :

5 O.K. Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 ... et troisième appel, le cerveau au complet ».

8 **MME** [REDACTED] :

9 Oui, c'était au complet. Ça fait que là...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Et vous hésitez à donner le nom parce que...

12 **MME** [REDACTED]

13 Oui, oui. Quand je lui ai demandé de tout arrêter,
14 il m'avait dit, « juste un appel puis dites-moi
15 qu'est-ce que vous voulez puis je vais faire tout
16 ce que vous voulez ». Ça fait que j'ai dit « ok,
17 arrêtez tout. Arrêtez-moi... arrêtez toutes les
18 analyses futures puis qui sont en cours ».

19 Il me rappelle une semaine après puis il me
20 dit « Madame [REDACTED] nous avons reçu les premières
21 analyses de l'autopsie ». J'ai dit « quoi, j'ai
22 dit, vous m'avez demandé qu'est-ce que je voulais
23 puis je vous ai dit qu'est-ce que je voulais, je
24 voulais que vous arrêtiez toutes les analyses
25 futures, en cours ou n'importe quoi, je voulais que

1 vous arrêtiez tout, puis vous m'aviez dit "oui, si
2 je peux réparer en quelque sorte l'erreur que
3 (j'ai) faite, je vais le faire", puis vous
4 m'appellez aujourd'hui pour me donner les premiers
5 résultats de l'autopsie? » Puis je lui ai dit
6 « allez donc chier ». C'est mes mots que j'ai
7 dits, parce que la colère, j'en ai. J'en ai pour
8 le restant de mes jours. J'ai dit « pourquoi vous
9 me faites ça? Avez-vous un cœur? Avez-vous des
10 enfants? Qu'est-ce que tu ferais si ça avait été
11 ton enfant? » - « Probablement la même chose que
12 vous êtes en train de faire », qu'il m'a dit.

13 Ça fait que là j'ai dit « encore une
14 fois... »... j'ai dit « encore une fois, je vous le
15 répète, je veux rien savoir des résultats. Arrêtez
16 tout pour la deuxième fois puis, pitié, arrêtez
17 tout ». Je lui ai dit « pitié », là. Je veux
18 dire, je me mets à genoux, là. « Je me mettrai à
19 genoux pour te le demander d'arrêter tout », puis
20 ça a fini là. Il m'a jamais rappelée, parce qu'ils
21 ont tout arrêté. Puis je leur ai dit que j'allais
22 passer chercher le cerveau. J'ai dit « l'hiver
23 approche, l'hiver est là, je peux pas aller
24 l'enterrer ». La terre, on a eu bien de la misère
25 à faire un trou au cimetière, parce que la terre

1 était déjà gelée le vingt-deux (22) novembre, puis
2 quand j'ai enterré ma fille, j'ai dit « je sais pas
3 quand est-ce que je vais passer mais... j'ai dit,
4 je vais passer, ça c'est sûr et certain que je vais
5 passer. Quand? Je le sais pas, mais c'est sûr que
6 je viens chercher le cerveau de ma fille ».

7 Puis j'ai demandé à Dr A de faire en sorte,
8 là, qu'il n'y a plus rien, là, qu'ils font rien,
9 aucune recherche. [REDACTED] est enterrée au
10 cimetière de [REDACTED].

11 Je suis allée récupérer le cerveau de ma fille
12 le trois (3) juillet deux mille quinze (2015).
13 T'sé, pour... j'ai voulu croire le médecin quand il
14 me disait... je me disais « c'est peut-être un
15 mensonge quand il me dit que c'est le cerveau au
16 complet, c'est peut-être... c'est peut-être
17 vraiment une tranche qu'ils ont pris ». Mais quand
18 j'ai vu la grosseur de la boîte, c'est là que j'ai
19 dit « ok, c'est vraiment le cerveau au complet
20 qu'ils ont pris ».

21 Le directeur du département neurologique qui
22 était présent et le Dr A - parce que c'est moi qui
23 voulais... je voulais le voir. C'est le seul
24 médecin qui a démontré du respect envers moi puis
25 envers [REDACTED], mais qu'est-ce que j'ai pas aimé

1 quand j'ai été le récupérer, c'est qu'il m'a dit...
2 t'sé, il voulait... on dirait qu'il voulait me
3 forcer à rencontrer le Dr B. Il était supposé
4 d'être en congé cette journée-là, puis il a pris la
5 peine de venir à l'hôpital, puis il était dehors
6 juste à attendre que je dise « oui, je veux le
7 voir », mais j'ai refusé de le voir puis... non
8 mais, pour qui il se prenait?

9 Puis j'ai finalement enterré ma fille le
10 vingt-deux (22) août. J'avais décidé... j'avais
11 pris une date, une première date le quinze (15)
12 août, mais il y avait des membres de la famille,
13 comme notamment son père, qui était parti en
14 [REDACTED] pour un voyage, puis pour les accommoder
15 j'ai accepté que je le fasse le vingt-deux (22)
16 août, où est-ce que tout le monde pouvait être
17 présent.

18 Le prêtre... le prêtre est venu nous voir puis
19 il était comme pas... il nous a demandé de faire un
20 trou, là, vraiment profond, parce qu'il me... il
21 disait « j'ai peur que des chiens viennent pour
22 sentir puis ils vont *digger*... ils vont faire un
23 trou ». Puis on a été jusqu'à toucher le cercueil
24 de [REDACTED].

25 Enterrer deux fois sa fille, son enfant, je

1 souhaite ça à personne. Ça c'est la pire épreuve
2 qu'un parent perde un enfant et surtout enterrer
3 deux fois, à cause d'une mauvaise décision des
4 médecins, parce qu'ils se croyaient tout se
5 permettre parce que [REDACTED] c'est une Autochtone,
6 puis ils se sont dit...

7 Ce que je dénonce aujourd'hui: le non-respect
8 d'un corps d'une jeune fille de dix-sept (17) ans,
9 Autochtone, danseuse traditionnelle. Ses
10 cheveux... elle avait des cheveux longs comme la
11 tradition veut - une danseuse traditionnelle doit
12 avoir des cheveux longs, puis dans les valeurs de
13 [REDACTED] dans *chacun* Nation autochtone, on a nos
14 valeurs, nos propres valeurs. Comme nous, chez les
15 Atikamekw, une danseuse traditionnelle clochette,
16 Fancy Shawl ou traditionnelle, on se coupe les
17 cheveux juste une fois par année, le premier mai.
18 C'est sacré. C'est nos valeurs, c'est notre
19 coutume.

20 [REDACTED] elle avait des cheveux très longs.
21 On a pris la peine de tout le démêler au moment
22 de... après son décès, parce qu'ils avaient mis
23 des... comme des affaires, là, pour voir l'activité
24 cérébrale, là, puis ils ont utilisé une colle puis,
25 avec le traitement de chimio qu'elle a eu, la pire

1 cochonnerie, elle avait perdu des cheveux, puis je
2 les ai tous gardés. J'ai gardé ses cheveux. Je
3 l'ai toujours chez nous. Je me console avec ça
4 aujourd'hui, des fois. Je vais dormir avec sa
5 photo ou ses cheveux.

6 Quand j'avais son cerveau, je dormais avec son
7 cerveau dans mon lit. J'ai pensé à me suicider.
8 Le suicide, ça m'a effleuré combien de fois mon
9 esprit. Mais je me disais « si je fais ça, c'est
10 comme... je verrai pas ma fille ». Ça fait que je
11 vais vivre mon deuil, mon deuil sans fin, parce que
12 je sais que ça prendra jamais fin. Je sais que je
13 vais vivre le reste de mes jours avec ça sur la
14 conscience, à cause de l'erreur des médecins, à
15 cause qu'ils voulaient tout savoir, ils voulaient
16 savoir. Ils auraient pas dû juste faire ça.

17 J'ai lu dans... sur les lois, que c'est un
18 crime quand tu t'acharnes sur un... sur une
19 personne décédée, puis c'est ce que j'ai dit au
20 médecin. « En plus d'avoir... vous avez pas
21 respecté votre serment d'Hippocrate, j'ai dit, vous
22 avez aussi commis une grave erreur en faisant
23 l'autopsie parce que c'est un outrage » - pas un
24 outrage mais... je sais pas si c'est « outrage » le
25 mot, mais quand tu t'acharnes sur un corps, là,

1 décédé, c'est... j'ai dit « je le sais parce que
2 c'est écrit dans le livre des lois »; j'ai oublié
3 l'article, le numéro de la loi, mais il aurait pas
4 juste dû faire ça. Il aurait dû m'écouter puis...

5 Le Dr D aurait dû vérifier aussi, parce que
6 c'était dans son devoir de vérifier si j'avais
7 signé une autorisation d'autopsie, puis il l'a pas
8 fait. Lui aussi il m'a appelée, puis c'est ce que
9 je lui ai dit, « toi, ton devoir c'était de
10 vérifier s'il y avait un document signé de moi ou
11 du papa de ██████████, si on autorisait l'autopsie.
12 ██████████ elle avait dix-sept (17) ans, elle était
13 mineure. Dans ce cas-là, ça prenait le
14 consentement des parents, puis on l'avait pas, on
15 l'avait refusé, puis vous l'avez fait quand même.
16 Comment tu te sens toi, le soir, quand tu te
17 couches, quand tu sais que tu as... quand tu sais
18 que tu as autopsié, tu as scalpé ma fille? »

19 Il s'est jamais excusé. Il s'est jamais
20 excusé puis il a juste dit que... il m'avait juste
21 dit qu'il a fait qu'est-ce que le Dr B et C lui ont
22 demandé de faire.

23 À la morgue, j'avais demandé à la maison
24 funéraire... j'avais demandé à la madame de prendre
25 des photos de la tête de ██████████ quand...

1 aussitôt que j'ai appris qu'il y avait eu une
2 autopsie. Je voulais m'assurer que le cerveau de
3 [REDACTED] était là, parce que je voulais... je sais
4 pas, l'instinct maternel.

5 Elle, pour me soulager, parce qu'elle m'a
6 vue... parce qu'elle m'a vue à terre quand elle a
7 appelé à l'hôpital, puis c'était vers cinq heures
8 et demie (5 h 30), quatre heures et demie (4 h 30),
9 cinq heures (5 h) à peu près, quand elle a appelé
10 l'hôpital pour dire « regarde, j'ai la mère de
11 [REDACTED] ici, puis elle me dit qu'elle s'est fait
12 dire, à l'hôpital, que [REDACTED] est partie très
13 tôt le matin avec mes gars, mais en sachant que
14 [REDACTED] est pas encore ici, il y a quelque chose
15 qui se passe ».

16 Elle a pris des photos, mais elle a pas voulu
17 me faire mal davantage. Le cerveau était manquant.
18 Mais elle me l'a pas dit puis je la remercie
19 aujourd'hui, de m'avoir menti, parce que dans un
20 sens, elle m'a aidée pour ne pas... pour alléger
21 peut-être ma souffrance, ma colère. Ça fait que
22 moi j'enterrais ma fille en pensant qu'elle était
23 complète, puis elle s'est excusée quand je lui ai
24 dit, « regarde, j'ai appelé l'hôpital, le cerveau
25 est là-bas, pourquoi tu m'as dit ça? »

1 Elle m'a juste dit « je voulais pas te blesser
2 davantage, parce que je voyais déjà que c'était...
3 que c'était trop pour toi, que c'est... perdre un
4 enfant, elle dit, je vous ai vue au mois de mars
5 dernier quand votre bru est décédée, je me disais
6 ça se peut pas, ça se peut pas, vingt et un (21)
7 ans, un enfant, avoir un enfant, un bébé, de
8 laisser le bébé sans maman, puis c'est vous que je
9 vois aujourd'hui, au mois de novembre, huit mois
10 après, puis que c'est votre enfant ».

11 J'ai cherché des réponses pourquoi ils ont
12 fait ça. En sachant que Dr B m'avait donné déjà sa
13 réponse, j'aurais... en tout cas, j'en revenais pas
14 quand il m'a dit que c'était vraiment pour essayer
15 de comprendre qu'est-ce qui s'est passé dans la
16 tête de [REDACTED], leur soif de savoir. Je vais
17 vivre avec ça.

18 Comme je le disais tantôt, je vais devoir
19 vivre avec ça sur la conscience. Je me pardonne.
20 Je me suis pardonné d'avoir quitté [REDACTED] de sa
21 chambre après son décès, parce que je me suis dit,
22 « c'est pas le fait que je suis une mauvaise mère,
23 c'est leur faute, c'est leur erreur. C'est leur
24 décision. C'est leur décision, c'est à cause d'eux
25 autres ».

1 En tout cas, je recommande personne d'aller à
2 l'Enfant-Jésus. En tout cas, merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Merci d'avoir partagé avec nous. Avez-vous des
5 questions Me Elassal?

6 **M^e ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Non, je...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Non?

10 **M^e ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

11 J'aurai pas de questions, mais je tiens à
12 souligner... je vous remercie.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Arteau? Non?

15 **M^e RAINBOW MILLER :**

16 Aucune question, Monsieur le Commissaire. Merci.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Ça va? Me Boucher?

19 **M^e RAINBOW MILLER :**

20 Pas de questions, merci beaucoup.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Ça va? Bon. Écoutez Madame [REDACTED]. Je vous
23 remercie d'avoir accepté de partager avec nous ces
24 moments douloureux. On sympathise avec vous.
25 C'est certain que perdre un enfant, ça fait mal.

1 C'est pas normal. D'habitude, les parents partent
2 avant les enfants.

3 **MME** [REDACTED] :

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE** :

6 C'est certain que c'est pas facile et comme vous
7 dites, « je l'ai enterré deux fois », t'sé,
8 quand... en juillet deux mille quinze (2015), vous
9 récupérez le cerveau et... alors c'est difficile.
10 Mais je tiens à vous dire qu'en écoutant ce que
11 vous dites, vous n'avez pas de reproches à vous
12 faire. Vous dites « je me suis pardonnée ».
13 Disons que quant à moi, vous avez rien fait de mal.
14 Vous aviez dit que vous ne vouliez pas d'autopsie.
15 On vous avait dit qu'il était pas question de dons
16 d'organes à cause de son état de santé, et dans
17 votre esprit, tout est clair. Alors ne vous faites
18 pas de reproches. Vous vous êtes comportée comme
19 une bonne mère. Vous avez fait ce que vous croyiez
20 devoir faire et c'est triste, mais je pense pas que
21 vous deviez vous faire des reproches à vous-mêmes.
22 Ça aurait pas dû arriver. Les médecins auraient dû
23 respecter votre souhait. Mais vous avez le droit
24 de continuer à vivre en paix. Vous avez votre mari
25 avec vous.

1 **MME** [REDACTED] :

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE** :

4 Vous avez le reste de votre famille. Je pense que
5 si vous dites « bon, j'ai rien à me reprocher, je
6 regarde l'avenir et j'ai le droit d'être heureuse
7 et de rendre les gens autour de moi heureux », et
8 eux vont vous rendre heureuse aussi. Alors moi
9 c'est ce que je vous souhaite, puis d'être capable
10 d'accepter ce qui est arrivé, même s'il y a des
11 choses qui font mal, mais de pas vous faire surtout
12 de reproches à vous-mêmes. Je pense pas que
13 méritiez des reproches, hein?

14 **MME** [REDACTED] :

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE** :

17 Est-ce que ça va aller mieux?

18 **MME** [REDACTED] :

19 Oui. J'ai amené une... bien, t'sé, j'ai demandé à
20 Édith de prendre... bien, j'ai envoyé une photo de
21 [REDACTED] à Édith, pour qu'elle me l'imprime.

22 **LE COMMISSAIRE** :

23 Oui.

24 **MME** [REDACTED] :

25 Juste pour vous montrer ma fille.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui.

3 **MME** [REDACTED] :

4 C'était ma fille. C'est encore ma fille, mais...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Très jolie. Des grands cheveux comme vous dites.

7 **MME** [REDACTED] :

8 Elle avait des très cheveux longs. Oui. C'est ma
9 fille.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Bon bien, merci de nous l'avoir montrée. Est-ce
12 qu'il y a autre chose que vous auriez aimé ajouter?

13 **MME** [REDACTED] :

14 Bien, quand j'ai parlé avec Anick, elle m'avait
15 demandé c'est quoi les recommandations que...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Oui. Si en vous avez, oui.

18 **MME** [REDACTED] :

19 *My God.* Je voudrais que, dans chaque hôpitaux,
20 dans chaque hôpital, parce que c'est sûr que
21 nous... bien, c'est tout le monde qui fréquente les
22 hôpital, hein? Peut-être que les médecins soient
23 plus respectueux, de respecter les coutumes de
24 chaque nationalité. Parce que quand j'ai fouillé
25 dans les... j'ai regardé dans des jugements, là,

1 qui ont été rendus dans le passé, j'avais trouvé un
2 cas similaires à [REDACTED], sauf qu'elle c'est une
3 Française. Elle est décédée au Canada, puis ils
4 ont fait une autopsie illégale aussi. Bien t'sé,
5 consentement des parents, parce que la personne
6 décédée, elle avait de plus vingt (20) ans et...
7 mais quand ils ont rapatrié... - expatrié? C'est-
8 tu « rapatrié », « expatrié »? Je me trompe tout
9 le temps.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Pour retourner en France?

12 **MME** [REDACTED] :

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Rapatrié.

16 **MME** [REDACTED] :

17 Le corps, ils ont dit aux parents qu'elle était
18 complète. Mais c'était pas vrai. Le cœur était
19 resté dans un hôpital pour des recherches, puis la
20 mère a dû être le récupérer puis... elle aussi, puis
21 enterrer sa fille.

22 Je me disais « mon Dieu, c'est pas juste les
23 Autochtones qui ont... c'est pas juste [REDACTED]
24 c'est tout le monde en fait ». Mais c'est pourquoi
25 les médecins ils font ça? Il faut qu'ils

1 respectent nos défunts. C'est pas parce qu'un
2 défunt a décédé qu'il a pas de droit. Je pense
3 qu'il a encore ses droits.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui.

6 **MME** [REDACTED] :

7 Oui. Malheureusement, mais les médecins veulent
8 pas trop respecter ça, puis... Non, ma
9 recommandation c'est ça. Que les médecins, chaque
10 hôpital respecte nos valeurs, nos coutumes de
11 chaque nationalité, peu importe si c'est un rouge,
12 blanc, jaune, noir. Moi je suis pas raciste, mais
13 je vis du racisme tous les jours, malheureusement,
14 mais ça me rend comme plus forte. Ma carapace est
15 là, puis essaye de rentrer puis tu seras jamais
16 capable. Tu m'atteindras jamais.

17 Moi j'ai ma dignité, puis ça m'a renforcée
18 qu'est-ce que j'ai vécu, puis jamais je vais
19 baisser les bras. Je vais toujours pointer les Drs
20 B, C et D du doigt. Toujours. Puis ils le savent.
21 Ils me connaissent. Ils essayent. Ils essayent
22 tout le temps. Quand je vois le numéro de
23 téléphone de Québec sur mon cellulaire, qui essaye
24 de m'appeler, je sais que c'est eux autres, ça fait
25 que je refuse de répondre. Après trois ans...

1 après quatre (4) ans bientôt, ils essaient encore
2 de minimiser leur erreur. Mais regarde, vous avez
3 fait une très grave erreur, puis essaye pas de
4 mettre ça sur mon dos parce que c'est pas de ma
5 faute. C'est pas moi qui a pris la décision, c'est
6 vous. Assumez.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Eh bien. Alors merci encore et comme je vous dis,
9 vous avez le droit de regarder l'avenir...

10 **MME** [REDACTED] :

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... sans reproches,...

14 **MME** [REDACTED] :

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 ... avec le sourire.

18 **MME** [REDACTED] :

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Ça va?

22 **MME** [REDACTED] :

23 Je réapprends à vivre sans... je réapprends, je
24 réapprends tous les jours, mais comme j'ai dit
25 tantôt, les trois premières (inaudible), les trois

1 (3) premières années, ça a été vraiment difficile.
2 Même encore, je suis suivie par un psychologue qui
3 est à la retraite, mais qui m'a gardée moi, parce
4 qu'elle connaît mon histoire puis elle connaît
5 l'histoire de [REDACTED] puis elle veut pas trop me
6 lâcher puis... Mais je pense que c'est moi qui va
7 la lâcher parce que je vais entamer un autre
8 processus de deuil, mais la colère me rattrape
9 toujours. Ça fait que je veux être en harmonie
10 avec moi-même puis en paix aussi. Mais accepter
11 qu'est-ce qu'ils ont fait, non. Ça, jamais.
12 Jamais je vais accepter qu'est-ce qu'ils ont fait à

13

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Mais vous avez le droit d'être heureuse malgré ça.

16 **MME [REDACTED] :**

17 Oui. Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Avec votre mari et votre famille. Alors c'est ce
20 que je vais vous souhaiter. Je vais souhaiter
21 beaucoup de bonheur à vous et votre famille.

22 **MME [REDACTED] :**

23 O.K. Merci.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Merci d'avoir partagé avec nous.

1 **MME** [REDACTED] :

2 Merci de m'avoir reçu.

3 **LE COMMISSAIRE** :

4 Alors on reprend demain, neuf heures trente? Neuf
5 heures (9 h). Neuf heures (9 h), demain. Très
6 bien.

7 FIN DE LA TRANSCRIPTION

8 -----

9

10

11 Je soussignée, **Gabrielle Clément**, sténographe
12 officielle, certifie que les pages qui précèdent
13 sont et contiennent la transcription exacte et
14 fidèle des notes recueillies au moyen de
15 l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon
16 contrôle et au meilleur de la qualité dudit
17 enregistrement, le tout conformément à la loi;

18

19 Et j'ai signé :

20

21



22

23

24

Gabrielle Clément, s.o.